



DANS UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE AU PALAIS DU PEUPLE

Le Président reçoit les membres de la Cour constitutionnelle

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 23 novembre 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5395 - 18^e année

ALORS QU'IL VEUT FOURGUER SA TECHNOLOGIE ET SON SAVOIR-FAIRE AU MAROC

Le Tshah impuissant devant la résistance palestinienne

P 2

CONSEIL DES MINISTRES

Qu'est-ce qui bloque les décisions ?

LIRE EN PAGE 3

TRAVAILLEURS IMPACTÉS PAR LA COVID-19

674 milliards DA consentis pour la couverture des salaires

LIRE EN PAGE 3



Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a entamé, hier, en séance plénière, la présentation devant les membres du Conseil de la nation, du texte de loi de Finances 2022.

APPAREILS DE CHAUFFAGE



Contrôle gratuit au profit des ménages

P 4

BLOCAGE DES STRUCTURES ET DES VOIES PUBLIQUES

Un projet de loi prévoit jusqu'à 20 ans de prison

P 3

HIPPODROME KAID AHMED- TIARET, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Hoboob El Mesk, en péril dans son jardin

P 14

ALORS QU'IL VEUT FOURGUER SA TECHNOLOGIE ET SON SAVOIR-FAIRE AU MAROC

Le Tsahal impuissant devant la résistance palestinienne

C'est le branle-bas de combat dans les couloirs du Shin Bet. Le service d'espionnage et de contre-espionnage israélien est frappé dans le cœur après la découverte d'un espion qui était employé «homme de ménage» dans la villa du ministre de la défense Benny Gantz. Cette taupe est accusée de travailler au profit de l'Iran.



Benny Gantz, ministre de la défense israélien

C'est un coup dur porté au service secret israélien, qualifié de super efficace, par les capitales occidentales. Les responsables du Shin Bet, qui se targuaient de disposer de moyens pour le recrutement d'espions dans tous les pays du monde, d'infiltrer des institutions et même des armées, de mettre sous écoute des hommes politiques et des gouvernements, s'est fait avoir par le service secret iranien qui a réussi à placer un agent informateur dans le proche entourage du ministre de la défense israélienne. Cette affaire intervient alors que le gouvernement de l'entité sioniste fait face à la recrudescence à des actions de la résistance palestinienne dans les territoires occupés en 1948 et considérés comme sécurisés. La dernière opération a permis à un djihadiste de se déguiser en rabbin pour s'approcher de colons et en abattre trois avant de tomber sous les balles de policiers présents sur les lieux de l'attaque. Elle intervient également à un moment où l'efficacité de son système de défense anti-missile, le rideau de fer, est sérieusement remise en cause après le succès de la résistance palestinienne à le percer et à provoquer le chaos dans les colonies

du sud et même du nord d'Israël. Curieusement, au moment où l'armée israélienne collectionne les échecs et les revers, son premier responsable, Benny Gantz, décide de visiter le Maroc pour vendre sa technologie et son savoir-faire. Le Maroc qui fait face à une fronde sociale alimentée par les difficultés socio-économiques que vivent de larges pans de la société, depuis l'apparition de la pandémie et la reprise des combats dans le Sahara occidental, aurait pu faire l'économie de dépenses inutiles dans l'armement. Il aurait pu également éviter d'attiser la contestation sociale qui refuse toujours la normalisation des relations avec l'entité sioniste. La lune de miel entre Rabat et Israël, qui était présentée comme la volonté des deux parties de faire participer les juifs marocains au développement de leur pays d'origine, est aujourd'hui largement critiquée par des juifs séfarades, originaires de ce pays qui ont dénoncé ce qu'ils ont qualifié de mesures de discrimination les frappant depuis leur installation en Israël. Un collectif de juifs marocains a même publié une tribune dans laquelle il s'est élevé

contre la normalisation des relations diplomatiques entre Rabat et Tel Aviv en affirmant que les juifs séfarades, qui ont fait l'erreur de s'installer en Israël depuis l'été dernier vivent un véritable apartheid.

La prochaine visite de Benny Gantz au Maroc qui est présentée comme une étape dans la nouvelle stratégie de sécurité israélienne est destinée, en premier lieu, à coordonner l'action entre les deux parties pour tenter d'affaiblir l'Algérie qui est le premier opposant à l'entrée d'Israël au sein de l'Union africaine en qualité d'observateur et qui est également le premier soutien à la cause palestinienne et au combat du peuple sahraoui pour jouir de son droit à l'autodétermination. L'Algérie n'est pas dupe, elle est convaincue que ce rapprochement entre les deux pôles du diable est dirigé contre elle, c'est pourquoi elle s'oppose à l'entrisme israélien dans la région du Maghreb et dans le continent africain et a réaffirmé son soutien aux causes justes des peuples sahraoui et palestinien.

Slimane B.

SITUATION DANGEREUSE DANS LES TERRITOIRES SAHRAOUI OCCUPÉS

La RASD appelle à mettre fin aux crimes marocains

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a appelé la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples à réagir en urgence pour mettre un terme aux crimes de l'occupation marocaine dans les villes occupées du Sahara occidental. L'appel a été lancé lors d'une intervention du coordonnateur de la RASD avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Widad El-Mostafa, aux travaux de sa 69e session ordinaire qui se tient par visioconférence du 15 novembre au 6 décembre 2021, sur la situation des droits de l'Homme et des peuples entre deux sessions. Widad El-Mostafa a mis en garde, dimanche, contre "la situation dangereuse dans les territoires sahraouis occupés au vu d'un embargo policier ayant permis à la machine de représen-

tion marocaine de commettre de graves crimes et violations contre l'humanité en transgression flagrante des lois et des coutumes internationales, en tête desquelles le droit international humanitaire notamment après la reprise de la guerre dans la région suite à la violation du cessez-le-feu par les forces marocaines le 13 novembre 2020". Il a cité, à titre d'exemple, la situation de la militante Sultana Khaya et sa famille, mises sous embargo à leur domicile pendant toute une année, où elles subissent toutes sortes d'intimidations et de maltraitance y compris le viol. Le même responsable sahraoui a exhorté la commission, en sa qualité d'organisation africaine chargée de la défense des droits de l'Homme, de réagir en urgence pour protéger cette famille résistante et tous les sahraouis en œuvrant à

mettre un terme aux violations commises par les dispositifs marocains de sécurité. Il a également appelé à la levée du siège imposé aux militants des droits de l'homme et à la libération de tous les détenus civils sahraouis emprisonnés dans les geôles marocaines ainsi que la révélation des sorts des disparus et l'arrêt du pillage des richesses sahraouies. À l'occasion du 40e anniversaire de l'adoption de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, le représentant de la République sahraouie a salué le rôle de l'Union africaine (UA) et ses institutions. Il a également valorisé les résolutions du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, notamment sa dernière résolution n 984 qui a souligné la nécessité pour l'UA de jouer son rôle pour trouver une solution juste et durable au conflit au Sahara

Occidental, exprimant la disposition de la RASD à accueillir la commission issue du CPS. Le représentant de la RASD a mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre en urgence la résolution du conseil exécutif de l'UA appelant la commission à dépêcher une mission d'enquête dans les territoires sahraouis occupés pour s'enquérir des violations des droits de l'homme et rendre compte au Conseil. Widad Mustapha a réaffirmé la détermination de la RASD et le Front Polisario à poursuivre la lutte en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. À cette occasion, il a présenté un exposé sur les efforts colossaux de l'État sahraoui visant à protéger et promouvoir les droits de l'homme.

R. I.

GRANDE VICTOIRE ÉLECTORALE DU PARTI DE CHAVEZ Maduro appelle au respect des résultats et au dialogue

Le PSUV, parti du président vénézuélien Nicolas Maduro, a remporté 20 des 23 gouvernorats ainsi que la mairie de la capitale Caracas lors des élections qui se sont tenues dimanche.

Célébrant, hier matin, la victoire écrasante du parti du défunt leader, de la république bolivarienne de Venezuela, l'ex-président Hugo Chavez, PSUV, aux élections régionales et municipales, le président Nicolas Maduro a affirmé la volonté de son parti à consentir des efforts, en vue d'un travail en commun entre les vainqueurs du PSUV ayant raflé les 20 gouvernorats, dont la Capitale, Caracas, des 23 que compte le pays, et l'opposition qui a réussi à décrocher les trois restants. Déclarant que « nous allons travailler par le dialogue, la compréhension et la bonne volonté ». Le président vénézuélien, s'adressant aux élus de l'opposition, il leur dira : « Je tends la main aux gouverneurs élus de l'opposition, pour se rencontrer et élaborer des programmes communs » devant répondre aux attentes et aux préoccupations des citoyens. Lors de la conférence de presse qu'il a animée, hier matin, le successeur d'Hugo Chavez à la tête du pays a appelé les observateurs internationaux à respecter les résultats communiqués par le Conseil national électoral du Venezuela (CNE), lesquels résultats viennent réaffirmer le renouvellement de « la légitimité » de l'ensemble des institutions du pays, que dirige le PSUV. Un message qui sonne comme un rappel à l'adresse de pays occidentaux, principalement les États-Unis à respecter « la légitimité populaire et nationale » de la république bolivarienne de Venezuela. La semaine dernière, le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a souligné que les élections du 21 novembre vont consacrer l'engagement du pays et de son peuple, au respect de sa constitution et de l'enracinement et la promotion de la paix et la sérénité à travers le pays, en vue d'avancer sur la voie du développement socio-économique, d'autant plus que le pays est soumis à un blocus et des sanctions occidentales, en raison de ses choix politiques, à l'opposé de ceux des occidentaux, notamment Washington. Sous la supervision de plus de 300 observateurs de plus de 50 pays et organisations, les élections régionales et municipales se sont tenues, tout au long de la journée de dimanche dernier, dans des conditions « normales » sans enregistrer de heurts, un scrutin qui a vu la participation de l'opposition en rang dispersé, qui par le passé avait boycotté les scrutins. Le président du Conseil national électoral du Venezuela (CNE), Pedro Calzadilla, a indiqué que les résultats des élections reflètent le taux de 90,21% des suffrages exprimés, par les 8 151 793 citoyens votant. Si les candidats du parti d'Hugo Chavez ont remporté les 20 gouvernorats dont Caracas, des 23 que compte le pays, l'opposition a réussi à gagner les gouvernorats de Cojedes, Nueva Esparta et Zulia, au terme de ces élections régionales et municipales, ayant enregistré la participation de plus de 70 000 candidats, 42 partis au niveau national et 60 au niveau régional. Lors d'une conférence de presse dimanche, Maduro a appelé les observateurs internationaux à respecter les résultats des élections locales et la légitimité nationale du Venezuela.

Karima B.

CONSEIL DES MINISTRES

Qu'est-ce qui bloque les décisions ?

Nommé il y a moins de deux mois, directeur de cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, vient d'être chargé par le président Abdelmadjid Tebboune, « d'évaluer les décisions émanant du Conseil des ministres déjà mises en œuvre et d'assurer le suivi de celles non encore exécutées ».



PHS : DF

C'est une lourde tâche quand on sait que le Conseil des ministres s'est réuni en moyenne une fois par quinze jours depuis près de deux ans. Chaque réunion a été conclue par des décisions importantes pour la vie du pays, dans tous les domaines, avec des échéances pour leur concrétisation. La plupart des Algériens sont surtout attentifs à ce qui répond à leurs préoccupations directes, en particulier dans la vie quotidienne, pour lesquelles ils attendent des solutions immédiates. C'est le cas des situations de la hausse des prix de produits de base, comme, par exemple, depuis quelques semaines, pour la pomme de terre et le poulet. L'opinion publique est informée par un communiqué du contenu des réunions du Conseil des ministres et des décisions qu'il prend, appe-

lées évidemment à être appliquées. L'efficacité de l'action du gouvernement est alors mise à l'épreuve. La crédibilité des pouvoirs publics est à ce prix.

La mission confiée à Abdelaziz Khellaf consistera, sans doute, d'abord, à vérifier si dans l'agenda des ministères, figure en bonne place et en priorité, le relevé des décisions du Conseil des ministres qui les concernent, chacun dans son domaine précis, avec les instruments de mise en œuvre comme le plan de travail, le tableau de suivi,...

On sait que les administrations centrales ont été affaiblies particulièrement durant les dernières années du pouvoir précédent, du fait des interférences de ce qui a été appelé « forces extraconstitutionnelles ». Les ministères étaient déjà amoindris par les départs précoces à la retraite

de cadres supérieurs, entraînant une hémorragie de compétences. Le rôle, lui-même, des ministères a fini par perdre de son importance, à cause de la démarche libérale fondée sur la conception du « moins d'Etat » donc moins de contrôle et, fatalement, plus de laisser-aller.

Très souvent, l'obligation de résultats a fini, insensiblement, par disparaître des méthodes de travail. Abdelaziz Khellaf, qui a accumulé une grande expérience durant les années 1970, dans le ministère de l'Industrie et de l'Energie, à un moment où l'administration était forte et le contrôle tatillon, est visiblement bien placé pour redonner plus d'efficacité à l'action du gouvernement. Fait significatif: au début de cette année, le chef de l'État en donnant son appréciation sur le travail du gouvernement y a relevé « du négatif

et du positif ». L'action du gouvernement devra être caractérisée par plus de « positif », si la mission confiée à Abdelaziz Khellaf est menée à bien. Cela signifie, pousser les secteurs concernés à aller sur une dynamique plus soutenue et accélérée, combler les lacunes et se débarrasser des lourdeurs administratives, ainsi que des anciens réflexes et habitudes qui semblent avoir la peau dure. Les évaluations mettront en avant les points forts ayant permis la traduction effective des décisions et projets et, plus important encore, identifieront les facteurs freinant l'application des directives ou la réalisation des projets, à la fois ceux qui relèvent de l'obstruction délibérée, pour divers motifs, ceux qui découlent de l'incompétence, et ceux qui sont liés aux conditions du terrain. Dans tous les cas, Abdelaziz Khellaf aura à réhabiliter et enraciner de nouveau la culture des bilans et des évaluations, pour corriger et améliorer le travail des personnes impliquées dans la concrétisation des décisions du Conseil des ministres. Enfin, il s'agit surtout de mettre en lumière ceux et celles, responsables, qui par leur gestion performante permettent d'atteindre des résultats concrets. Le travail et le mérite doivent reprendre le dessus.

M'hamed Rebah

AFFAIRE DE CORRUPTION À LA WILAYA DE BEJAIA

Sellal encourt une peine de 7 ans de prison ferme

L'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, impliqué dans une affaire liée à la corruption dans la wilaya de Bejaia, encourt une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, comme réquisitoire du procureur près le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger. Également impliqués dans cette affaire, dont le procès s'est ouvert hier, le directeur de cabinet de l'ancien PM, Mustapha Rahiel, l'ancien wali de Bejaia, Ouled Salah Zitouni, et l'ancien secrétaire général de cette wilaya ainsi que de l'homme d'affaires Laâlaoui Mahmoud risquent une peine de trois ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA. À souligner que l'ancien Premier ministre et son directeur de cabinet sont poursuivis dans des affaires de corruption au niveau de Bejaia pour « abus de fonction et octroi d'indus avantages ». Lors de l'audition des accusés, Sellal a nié l'existence de toute relation avec l'homme d'affaires Laâlaoui. De son côté, son ancien directeur de cabinet Rahiel a nié toute intervention de sa part dans l'octroi de facilitations pour la réalisation d'un hôtel touristique. Ce dernier déclare ainsi que « l'intervention du Premier ministre à l'époque était dans le cadre des facilitations

accordées aux investisseurs afin de créer de nouveaux postes d'emploi ». Étaient également auditionnés par le tribunal, l'homme d'affaires Mahmoud Laâlaoui ainsi que plusieurs cadres de la wilaya de Béjaia, des services tech-

niques de la direction de la Protection civile de wilaya et de la Sonelgaz. À l'heure où nous mettons sous presse, le procès se poursuit avec les plaidoiries de la défense des accusés.

F. B.

F. G.

BLOCAGE DES STRUCTURES ET DES VOIES PUBLIQUES

Un projet de loi prévoit jusqu'à 20 ans de prison

L'État sera désormais sans pitié avec toute entrave et ou blocage volontaires des espaces et des structures publiques à travers le durcissement des peines à l'encontre des coupables de ce genre d'actes qu'il conviendra à condamner sévèrement. Ainsi, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté, hier, à l'Assemblée populaire nationale, un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-156 du 08 juin 1966 portant Code pénal, comme instruit par le président Tebboune lors de l'avant dernier Conseil des ministres. En effet, selon les termes du projet, le texte de Tabi propose « la criminalisation des actes très répandus dans la société et le renforcement des peines prévues pour certains crimes ». Au titre de la première modification apportée au Code pénal, celle-ci concerne la révision de l'échelle des sanctions conformément « aux exigences de l'adaptation de la politique pénale aux évolutions que connaît la société ainsi que l'évolution de la criminalité et la dangerosité de certains actes exigeant des sanctions sévères pour y faire face ». Le deuxième amendement porte sur la criminalisation de certains nouveaux actes très « largement répandus dans la société, d'où l'impératif de les criminaliser dans le Code pénal, car constituant une menace à l'ordre public et complique la vie

quotidienne du citoyen à l'instar de la fermeture des sièges des institutions publiques ou des collectivités locales par n'importe quel moyen où motif », selon les explications du ministre de la Justice Quant aux phénomènes qui sont ciblées, il s'agit du blocage des structures et de la voie publiques, ainsi que l'occupation illégale et anarchique des espaces d'intérêt général comme les parkings pour automobile. Ainsi, comme révélé par Tabi, ce projet de loi « durcit la peine en cas d'entrave à l'accès aux administrations ou aux établissements publics ou aux Collectivités locales ou à leur fonctionnement ordinaire ou le fait d'empêcher leurs personnels d'exécuter leurs missions », précisant que ce projet instaure également « des peines sévères pouvant atteindre 20 ans de prison, assorties de deux millions de DA, si ces actes sont commis par la force ou en menaçant d'y recourir par plus de deux individus ou par les armes ». Également, le projet de loi renferme « la criminalisation de l'exploitation illégale de la voie publique, comme les parkings en contrepartie et sans autorisation de l'autorité administrative compétente, avec une peine de prison de 6 mois à deux années et une amende de 25 000 DA à 200 000 DA, avec confiscation des fonds qui en proviennent ».

Farid G.

TRAVAILLEURS IMPACTÉS

PAR LA PANDEMIE

674 milliards DA consentis pour la couverture des salaires

Le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmène Benabderrahmane, a, dans son allocution portant présentation du projet de loi de Finances pour 2022, faite hier au Conseil de la nation, évoqué les conséquences de ce qu'il appelle le « double choc » résultant de la dégringolade des prix du pétrole et de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale. Et comme pour répondre aux critiques formulées sur le PLF-2022 dans son volet social, notamment le dispositif consistant à octroyer désormais des subventions ciblant exclusivement les vrais nécessiteux, Benabderrahmane rappelle les effets de la pandémie sur les économies mondiales et non pas spécifiques à la nôtre. « Il ne faut pas oublier l'impact de la pandémie sur l'économie mondiale, notamment en ce qui concerne la circulation des personnes, des marchandises, le commerce et le fonctionnement normal des marchés, notamment en ce qui concerne le recul de la demande et l'augmentation des coûts de transport et des matières premières », aborde le Premier ministre. Mais, bon gré mal gré, l'économie nationale, estime-t-il, a fait preuve d'« une grande résilience » face aux effets négatifs de cette conjoncture défavorable grâce à des « mesures volontaristes » mises en place par les pouvoirs publics en matière de maintien de l'outil de production et de l'activité économique en général. Benabderrahmane en veut pour preuve des données chiffrées. Ainsi, a-t-il avancé, l'État a alloué un montant de 298 milliards de dinars d'aides directes, en sus de 674 milliards DA pour couvrir les salaires des travailleurs et employés contraints au chômage par la force de la pandémie et ce durant une période de 5 mois. D'autre part le PM a indiqué que le Gouvernement entend, dans le PLF-2022, parvenir à une couverture des dépenses de fonctionnement par les recettes de la fiscalité ordinaire à l'effet de combler le déficit budgétaire. Également, et encore une fois, Benabderrahmane a réitéré l'engagement de l'État quant à maintenir intacte sa politique de subvention si ce n'est la mise en place d'un dispositif allant dans le sens d'octroyer les aides sociales aux plus méritants et non pas aux pseudo-nécessiteux.

APPAREILS DE CHAUFFAGE DOMESTIQUES

Campagne nationale de contrôle gratuit au profit des ménages

À chaque saison hivernale, les risques d'intoxication et d'asphyxie au monoxyde de Carbone atteignent un niveau élevé en raison de l'utilisation d'appareils de chauffage défectueux et non conformes.

Une situation qui suscite inquiétude jusqu'au plus haut sommet de l'État, puisque des instructions ont été données dimanche par le président de la République Abdelmadjid Tebboune afin de protéger la vie des citoyens. En effet, Tebboune a ordonné lors d'une réunion du Conseil des ministres, le lancement d'une campagne nationale gratuite pour surveiller la technologie des appareils de chauffage domestiques fonctionnant au gaz naturel. Il a notamment appelé à redéfinir les normes d'importation de radiateurs domestiques en tenant compte des normes de sécurité et de la transition énergétique en cours. Il faut savoir qu'en dépit des dangers liés à l'utilisation de ces produits qui ne répondent pas aux normes, ceux-ci continuent tout de même d'être exposés à la vente en échappant facilement aux yeux des autorités dont le ministère du Commerce en charge d'assurer les contrôles de la qualité. À l'exemple des produits pyrotechniques, les appareils de chauffage non conformes



PH: DR

inondent, en effet, les marchés alors que des mesures visant le renforcement des mécanismes de contrôle des activités commerciales et des différents produits locaux ou importés circulant sur le marché national ont été prises il y a plusieurs mois. Dans l'attente de l'application concrète de ces mesures par le département de Kamel Rezig, la vigilance reste à cet effet de mise. Une raison pour laquelle, de nombreuses campagnes de sensibilisation sont effectuées chaque année par la Protection civile et par différentes entreprises. Depuis hier, la Direction de distribution d'électricité et de gaz de Sidi Abdellah organise des portes ouvertes de sensibilisation à l'importance de l'inspection et de l'entretien des appareils de

chauffage. S'inscrivant dans le cadre de la campagne de sensibilisation, lancée il y a une semaine, ces portes ouvertes ont été organisées au niveau de l'Agence commerciale de Sidi Abdellah sise à la cité 2 750 logements de la nouvelle ville, laquelle couvre les communes de Rahmania et Mahelma et compte un total de 43 569 clients. La DD a indiqué avoir procédé au raccordement de près de 10 000 clients au réseau du gaz avant la saison hivernale, d'où, l'importance d'intensifier les actions de sensibilisation en direction des nouveaux usagers pour l'inspection et l'entretien de leurs appareils afin d'éviter d'éventuelles pannes, tout en leur prodiguant les consignes de

sécurité pour une bonne utilisation des appareils fonctionnant au gaz naturel. En parallèle avec cet événement, plusieurs actions de sensibilisation seront organisées au cours de la semaine au niveau des établissements éducatifs et des cités. Pour prévenir du danger d'intoxication au monoxyde de carbone (CO), la direction a rappelé dans un communiqué que l'aération est indispensable lors de l'utilisation des chauffages et tout autre appareil fonctionnant au gaz. La campagne de sensibilisation s'appuiera sur plusieurs supports médiatiques notamment des dépliants, des tracts et des affiches contenant toutes les informations nécessaires pour passer un hiver chaud sans catastrophes.

Ania Nait Chahal

CACOBATPH

Les majorations et pénalités de retard exonérées

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de relance économique initié par les pouvoirs publics visant à atténuer les effets socio-économiques de la pandémie de la Covid 19 sur les entreprises et les opérateurs économiques; la CACOBATPH annonce à l'ensemble de ses usagers de l'exonération des majorations et pénalités de retard relatives au retard dans le paiement des cotisations principales dans les délais fixés par l'ordonnance 21-12 du 25 août 2021. En outre, ces employeurs peuvent régulariser leur situation vis-à-vis de la CACOBATPH à travers un échéancier de paiement. Il convient de noter que cette mesure exceptionnelle concerne les entreprises exerçant dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique à partir du 1er septembre 2021 jusqu'à la fin janvier 2022, date butoir de réception des demandes y afférentes. Enfin, la CACOBATPH porte à la connaissance des employeurs concernés l'ouverture, exceptionnellement, les journées du samedi à partir du 4 décembre 2021, de ses agences régionales et de wilaya.

Ania Nch

DROITS DE L'HOMME

Le président du CNDH rencontre l'ambassadeur de Cuba à Alger

Le président du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, s'est entretenu avec l'ambassadeur de Cuba à Alger, Armando Vergara Bueno, sur les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, a indiqué hier, un communiqué du conseil. Les deux parties ont abordé « des sujets liés aux droits de l'Homme dans les deux pays et les moyens de promouvoir la coopération entre le CNDH et le Conseil national cubain des droits de l'Homme » indique la même source. Aussi, l'Algérie et Cuba, qui par leur attachement aux principes et valeurs de soutien et de solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération et indépendance, la rencontre entre le Président du CNDH et le diplomate Cubain a permis de réaffirmer leur engagement en faveur « des mouvements de libération aux causes palestinienne et sahraouie » et le soutien indéfectible à la lutte du peuple palestinien et sahraouie, contre, respectivement, la colonisation sioniste en Palestine et marocaine au Sahara occidental. Les deux responsables ont salué, à cette occasion, « les relations étroites liant l'Algérie et Cuba » soulignant l'engagement commun à « les développer davantage dans tous les domaines ».

R. N.

AIN EL-TURCK, ORAN

Le lycée « Mouloud Kacem » fermé après la découverte de cas de Covid-19

Le lycée Mouloud Kacem, situé au Sud-ouest de la ville d'Ain El-Turck, a été fermé, jeudi passé, pour une durée indéterminée, en raison de la découverte de plusieurs cas de Covid-19 parmi les élèves. Pour l'instant, aucun cas testé positif n'a été signalé parmi le corps enseignant ou administratif, a-t-on appris auprès de sources sûres. Ainsi, en application du dispositif de lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19 en vigueur. Cette mesure préventive, a été

prise par la direction du lycée et les services de l'Éducation de la wilaya d'Oran, suite à la découverte de plusieurs cas de contamination au Covid-19 avérés parmi les élèves scolarisés dans cet établissement, et ce, afin d'éviter que la situation ne devienne ingérable. Par ailleurs, afin d'éviter d'autres contaminations, il est prévu la stérilisation totale des lieux et de faire subir aux élèves, aux corps enseignant et à l'ensemble du personnel du lycée, des tests anti-covid 19. "Aujourd'hui,

entre le risque de contamination et le spectre de la fermeture des établissements scolaires, on a grandement besoin des décisions d'urgence pour un contrôle rigoureux de la situation afin de juguler l'épidémie et éviter une nouvelle vague dans la daïra d'Ain El Turck», dira un enseignant rencontré sur les lieux.

Slimane B.

POINT COVID-19

159 nouveaux cas, 108 guérisons et 5 décès

Cent cinquante-neuf (159) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 108 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 209 111, celui des décès à 6026 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 143 413. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 31 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 11 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

R. S.

AÉROPORT INTERNATIONAL "HOUARI BOUMEDIENE"

Bekkai effectue une visite inopinée

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a effectué, dimanche soir, une visite inopinée à l'Aéroport international "Houari Boumediène", où il s'est enquis des conditions d'accueil des voyageurs, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite, qui a duré une heure et demi, a permis au ministre de s'enquérir des conditions d'accueil des voyageurs en provenance de différents pays, et d'inspecter les structures de l'aéroport tels les points de contrôle des documents de voyage et de bagages et les salles dédiées au diagnostic de Covid-19, précise la même source. M. Bekkai a appelé les responsables de l'aéroport et des différents services sécuritaires à la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles en vue d'assurer le confort et la sécurité des voyageurs, soulignant la nécessité de veiller au respect strict du protocole sanitaire. Le ministre a souligné que la nouvelle aérogare de l'Aéroport international est "un acquis important" qu'il faut préserver à travers la maintenance et une exploitation optimale de ses équipements en vue d'assurer le confort des voyageurs et en faire un trait d'union entre le continent africain et les différentes capitales du monde. M. Bekkai compte intensifier ce genre de visites dans les différents établissements et structures relevant du secteur, conclut la même source.

R. N.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

L'utilisation du bois désormais interdite

L'Algérie a connu lors de ces dernières années des pertes colossales du tissu forestier citant à titre d'exemple les incendies de l'été passé qui ont ravagé plus de 89.000 hectares à travers 35 wilayas du pays où un total de 1.186 foyers a été enregistré, du coup et afin de préserver la richesse forestière, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné lors du Conseil des ministres des instructions fermes à cet égard, chargeant son directeur de cabinet d'évaluer et de recenser ses décisions.

Pour ce faire, Tebboune a interdit l'utilisation du bois dans les projets de construction de logements, et le remplacer par le PVC, afin « de préserver la richesse forestière ». Ordonnant le démarrage progressif pour orienter le secteur de la construction et des travaux publics vers l'adoption de normes environnementales qui réduisent la consommation d'énergie et évitent l'utilisation de ressources nuisibles à l'environnement, tout en instituant le Conseil suprême de l'énergie, dans les meilleurs délais, pour lui confier les tâches de prospective et d'évaluation dans ce domaine. Par ailleurs, cette décision ne va surtout pas impacter sur les entreprises productives de bois ou l'investissement dans ce domaine.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ALIMENTÉS PAR L'ÉNERGIE SOLAIRE

Dans un autre volet, Tebboune a ordonné de rationaliser la consommation interne du gaz, afin de préserver les ressources énergétiques et d'augmenter les capacités d'exportation, demandant de coopérer avec les pays développés dans la pratique, dans la recherche de technologies pour l'utilisation générale des énergies renouvelables. Le chef de l'État a donné au ministre des Énergies renouvelables un délai de trois mois, pour la transformation énergé-



PH : DR

tique, utilisant l'énergie solaire, dans certaines institutions et installations de l'État, notamment les secteurs de la santé et de l'éducation. Il a notamment exhorté toutes les municipalités à utiliser l'énergie solaire pour l'éclairage public, y compris les autoroutes et les zones montagneuses, comme Les Aurès, l'Ouarsenis et le Djurdjura.

RÉGLER LE STATUT DES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES PRIVÉS PRODUCTIFS

En outre le président de la République Abdelmadjid Tebboune a chargé le Directeur de cabinet de la présidence de la République de régler le statut de tous les établissements économiques privés productifs, construits dans la phase précédente, sur des terres agricoles, en leur accordant des permis de construire. Comme il a demandé de confier au médiateur de la République le soin de prendre en charge les préoccupations des industriels, dont les projets ont été perturbés, en raison des précédents bureaucratiques, en raison des vestiges de la gestion de la période précédente. Appro-

bation de la formule commerciale et économique du guichet unique, destiné au règlement des dossiers d'investissement, à l'avenir.

Quant à l'accompagnement des jeunes et de l'emploi, le président Tebboune a ordonné d'unifier la gestion de l'Agence nationale d'appui et de développement à l'entrepreneuriat (Anade), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), en les plaçant sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre en charge des micro-entreprises, dans un délai maximum d'un mois. Donner la possibilité aux jeunes en difficulté qui bénéficient de prêts de soutenir l'emploi des jeunes, et les exempter de suivi judiciaire, tout en approuvant un traitement à l'approche purement économique, selon un échéancier de remboursement de la dette. Mandat du ministre délégué chargé des micro-entreprises de soumettre un recensement périodique semestriel du nombre de créations d'emplois.

Sarah Oub.

F. B.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Une commission nationale pluridisciplinaire pour mettre fin à l'utilisation excessive des antibiotiques

Le ministère de la Santé s'attèle à l'élaboration de textes de loi pour la création d'une commission nationale pluridisciplinaire sur l'exploitation optimale des antibiotiques dans le secteur, a fait savoir hier à Alger une responsable au ministère.

S'exprimant lors de la célébration de la journée nationale et la semaine mondiale de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, coïncidant avec l'avant-dernière semaine du mois de novembre, la directrice générale de la pharmacie et des équipements de santé, Pr Ouahiba Hadjoudj a indiqué que le ministère était en passe d'élaborer les textes de loi relatifs à la création de la commission nationale pluridisciplinaire sur l'utilisation optimale des antibiotiques, où le pharmacien sera le maillon essentiel dans chaque établissement hospitalier. Elle a annoncé, à cette occasion, que

la consommation et la prescription des antibiotiques seront soumises à une nouvelle organisation dans le cadre de cette commission qui devra œuvrer à mettre fin à la consommation excessive des antibiotiques, à travers notamment la détermination des types d'antibiotiques qui ne pourront être remis au patient sans ordonnance. Les médecins des différentes spécialités qui ont participé à cette rencontre ont mis en garde contre la consommation excessive des antibiotiques, un phénomène à l'origine d'une résistance aux antimicrobiens chez de nombreux malades. Lors de cette rencontre organisée chaque année par le ministère, les participants ont appelé, dans leurs recommandations, à la mise en place d'un dispositif national de contrôle devant suivre et organiser la consommation des antibiotiques, l'élaboration d'un guide et l'appro-

bation des données spécifiques à cette pratique. Ils ont plaidé, en outre, pour la publication d'un rapport sur la consommation de ce type de médicaments dans les différents établissements hospitaliers, et ce, dans l'objectif de fournir des données exhaustives au niveau national permettant aux autorités publiques une meilleure organisation, insistant, à cet égard, sur la formation des pharmaciens et l'utilisation des systèmes informatiques pour conférer à ces données une certaine crédibilité.

31 000 UNITÉS CONSOMMÉES EN 2021

Le Chef du service Médecine interne de l'Établissement hospitalier de Birtraria, Pr. Ammar Tbaibia a présenté l'expérience de l'hôpital dans la prise en charge des malades Covid-19 en leur prescrivant 8 types d'antibiotiques, ce qui explique la

consommation excessive de ces médicaments dans cet établissement, passant de 3.300 unités en 2019 à 29 000 unités en 2020 ensuite 31 000 unités en 2021 qui s'ajoutent à ceux acquis dans le cadre de l'automédication. Il a en outre fait état d'un taux d'utilisation des antibiotiques de 18,4% durant la première vague, 78% pour la deuxième pour atteindre les 100% lors de la 3e vague, mettant en garde contre cette utilisation "excessive" qui présente un danger sur la santé du patient. Le même constat a été relevé, a-t-il poursuivi, auprès des médecins généralistes et spécialistes à travers la formation qu'ils ont suivie lors de la propagation du coronavirus où l'antibiothérapie a enregistré un taux de 100%, précisant que ces médicaments sont, cependant, destinés à des cas spécifiques notamment pour les personnes âgées et celles en réanimation.

Dr Houria Khelifi, du Bureau de l'OMS en Algérie, a évoqué les recommandations de l'organisation en ce qui concerne la stratégie mondiale pour la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens, établie en 2016 et appliquée par plusieurs pays à travers l'élaboration de programmes nationaux et la mise en place de lois leur permettant de s'intégrer au réseau mondial, saluant, dans ce sens, les efforts des pouvoirs publics algériens dans l'application de ces recommandations. Pour sa part, le président de la société algérienne d'infectiologie, Mohamed Yousfi a insisté sur l'approbation par les ministres du Plan stratégique de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, soulignant l'impérative mise en place de lois rigoureuses et de mécanismes de contrôle de l'antibiothérapie au niveau des établissements hospitaliers et des officines.

APS

MALGRÉ SA BAISSÉ DE FORME LORS DES DERNIERS MATCHS

Mahrez co-meilleur buteur des Verts, version Belmadi

Tout le monde a constaté que le capitaine de la sélection algérienne Riyad Mahrez a perdu beaucoup de son brio lors des derniers matchs des Verts. Même face au Burkina Faso, mardi passé, et qui était un match décisif dans la course à la qualification au dernier tour éliminatoire du Mondial-2022, le Mancunien n'a été que l'ombre de lui-même.



PHS : DR

Malgré cela, Mahrez reste décisif, et cela, il l'a prouvé encore face aux Etalons en inscrivant le premier but des Fennecs. On attendait beaucoup plus de lui dans ce match, mais en vain. Cela n'a pourtant pas suffi à l'entraîneur Belmadi de le faire remplacer lors de la suite du temps de la rencontre. C'est que le coach national croit énormément en lui, et sait pertinement que l'ancien joueur de Leicester City est capable de surgir à tout moment d'un match pour débloquer une situation qui paraît compliquée.

En tout cas, les statistiques donnent amplement raison à Belmadi, puisque

depuis qu'il a pris en main les Fennecs, Mahrez s'est installé comme meilleur buteur du Club Algérie, un statut qu'il partage avec son coéquipier Baghdad Bounedjah. En fait, c'est le but inscrit contre le Burkina Faso qui a permis à Mahrez de rejoindre l'attaquant d'Al Sadd au classement du meilleur buteur de l'équipe nationale, version Belmadi, avec 18 buts chacun. Cependant, Mahrez se distingue dans un autre registre qu'aucun autre joueur des Verts n'a fait mieux que lui jusque-là. On fait allusion au nombre de buts auxquels il est impli-

qué depuis que Belmadi est à la tête de la sélection nationale, soit depuis un peu plus de trois années. En tout et pour tout, l'ailier droit de Manchester City est impliqué dans 26 buts. En effet, outre ses 18 réalisations, il compte sept passes décisives, tout en ayant provoqué un penalty transformé en but par Bounedjah.

Globalement, c'est-à-dire depuis qu'il a rejoint les rangs des Fennecs en 2014, Mahrez a joué 70 matchs sous le maillot national, au cours desquels il a marqué 26 buts et délivré 27 passes décisives.

Hakim S.

L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION NATIONALE RÉPOND À AMARA

Plus de 660 millions DA comme droits TV payés à la FAF et à la LFP

Lors de son point de presse qu'il a animé avant-hier en marge de l'assemblée extraordinaire de la FAF, le président de cette instance, Charef Eddine Amara, n'a pas été tendre vis-à-vis de l'Entreprise de la télévision algérienne lui imputant la responsabilité d'une partie des problèmes financiers dans lesquels se débattent les clubs algériens.

Et pour cause, cette entreprise n'a pas honoré ses engagements depuis quatre ans, selon les dires du patron du football algérien, qui a déploré le fait que ni la FAF ni la LFP n'ont perçu aucun centime de la part de l'ENTV en guise de droits TV pendant toute cette période.

Des accusations qui n'ont pas été du goût de la direction de l'Entreprise de la télévision nationale. Cette dernière n'a d'ailleurs pas tardé à



répliquer en démentant catégoriquement les propos du successeur de Kheireddine Zetchi.

Dans un communiqué de presse, la direction de l'ENTV a tenu à préciser que dans "le cadre de l'accompagnement par notre entreprise du sport algérien en général et du football en particulier, à tra-

vers la mise à disponibilité de moyens logistiques et ressources financières pour la production et la diffusion des événements sportifs aussi bien sur le plan national qu'international, notre entreprise s'est chargée depuis 2018 de verser 239,46 millions DA au profit de la FAF en guise de droits de retrans-

mission des rencontres des clubs algériens dans les compétitions continentales, la Coupe d'Algérie, les rencontres de la sélection nationale».

Outre ces redevances, la télévision nationale s'est acquittée également d'une autre somme de l'ordre de 423 millions DA durant la même période au profit de la Ligue de football professionnelle. Laquelle somme représentant, selon le même communiqué, les droits de retransmission des rencontres de la Ligue 1 et celle de la Ligue 2. En guise de conclusion, la direction de l'ENTV s'est dite «ouverte à toute sorte d'entraide avec la FAF», tout en se montrant disponible pour continuer à accompagner le sport national en général et le football en particulier.

H. S.

S
T
R
O
P
S

USM ALGER

Koudri souffre d'une entorse au genou gauche

Le milieu récupérateur de l'USM Alger, Hamza Koudri, souffre d'une entorse au genou gauche, contractée lors de la victoire de son équipe contre l'US Biskra (3-0), comptant pour la quatrième journée de Ligue 1, disputé samedi au stade Omar Hamadi (Bologhine), a annoncé lundi le club de la capitale sans préciser la durée de son indisponibilité.

En effet, selon le médecin du club, Mohamed Harb, "il ne s'agit là que d'un bilan préliminaire", car le staff médical du club "compte attendre deux ou trois jours supplémentaires" avant de se prononcer. "Nous ferons passer une IRM à



Koudri, après quoi, il y aura concertation avec le Docteur Nasri pour définir le taux de gravité de cette entorse, et par la même occasion, la durée exacte d'indisponibilité du joueur" a ajouté Harb dans une déclaration au site officiel du club. Concernant le gardien Mohamed Lamine Zemmamouche, il se trouve toujours en phase de soin actif. Autrement dit, il suit un programme d'entraînement spécifique, sous la houlette du préparateur physique, tout en se rendant régulièrement à l'infirmerie, pour y recevoir les soins nécessaires. "Zema+ continuera à suivre ce programme pendant une semaine à dix jours, puis on verra, en fonction de l'évolution des choses" a encore précisé Harb concernant

ZIMBABWE

La Fédération zimbabwéenne suspendue par le gouvernement

La Fédération zimbabwéenne de football (ZIFA), a été suspendue par le gouvernement du pays en raison de son implication dans un "scandale de fraude et acte inapproprié sur des femmes arbitres", rapportent lundi les médias locaux. Cette sanction pourrait être suivie par celle de la Fédération internationale (Fifa), ce qui entraînerait ainsi l'absence des coéquipiers de l'attaquant Tino Kadewere (Olympique Lyon/ France) à la prochaine CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022, précise la même source. Le président de la Commission des Sports et des Loisirs zimbabwéen Gerald Mlotshwa ne semble pas alarmé par la situation. "Nous considérerons toujours qu'il s'agit d'une mesure à court terme (...). Si cela nous prend un an, deux ans et que nous sommes exclus du football international, je pense que c'est très bien et que tout le monde l'accepte", a-t-il réagi. Si cette décision se confirme, l'absence du Zimbabwe de la compétition pourrait profiter à la Zambie, 3e du groupe H des éliminatoires de la CAN, qui intégrerait donc la poule D en compagnie du Sénégal, de la Guinée et du Malawi. Pour rappel, le Zimbabwe s'est qualifié grâce à la 2e place décrochée dans le groupe H des qualifications, en terminant avec un total de 8 points, derrière l'Algérie (14 pts). La Zambie suit derrière à la 3e place (7 pts), alors que le Botswana a fermé la marche avec 4 unités.

ANGLETERRE

Le sélectionneur Southgate prolongé jusqu'en 2024

La Fédération anglaise de football a annoncé lundi avoir prolongé jusqu'en 2024 le contrat de son sélectionneur Gareth Southgate, ayant réussi entre autres à qualifier les "Three Lions" pour le Mondial-2022 au Qatar. "L'équipe a progressé sous la direction de Southgate, qui a emmené l'Angleterre en demi-finale de la précédente Coupe du Monde, puis en finale de l'Euro cet été". C'est donc en toute logique qu'il a été prolongé, a souligné la Fédération anglaise dans un communiqué. L'ancien contrat du sélectionneur anglais s'achevait fin juillet, mais au vu des résultats probants qu'il a obtenus depuis sa nomination à la tête des "Three Lions", il a été décidé de continuer à lui faire confiance. Son adjoint en sélection, Steve Holland, qui a contribué à ce bon parcours, a été également prolongé jusqu'en 2024, façon de maintenir une certaine stabilité aux commandes techniques de la sélection.



Pochettino voudrait rejoindre Manchester United

Mauricio Pochettino, l'entraîneur du PSG, serait très attiré à l'idée d'occuper le poste d'entraîneur vacant à Manchester United depuis le départ d'Ole Gunnar Solskjaer dimanche.

La vie est loin d'être un long fleuve tranquille au Paris Saint-Germain. Ces dernières heures, c'est un peu l'effervescence autour de Manchester United. Giftés à Vicarage Road par le promu Watford (1-4) de Claudio Ranieri, les Red Devils ont rapidement pris la décision, ce dimanche en fin de matinée, de limoger leur entraîneur, Ole Gunnar Solskjaer, après près de 3 années de bons et loyaux services.

Si Michael Carrick, l'ancien milieu de terrain de MU qui officiait en tant qu'adjoint du technicien norvégien, a pour le moment repris les rênes de l'actuel huitième de Premier League, le board des pensionnaires d'Old Trafford s'active en coulisses afin de trancher sur l'identité du futur coach de Manchester United.

Comme nous vous l'expliquions ce dimanche, plusieurs noms figurent sur les tablettes des Mancunians, dont celui de l'actuel entraîneur du PSG.



POCHETTINO ATTIRÉ PAR MANCHESTER UNITED

Selon les informations de The Times, Mauricio Pochettino souhaiterait d'ailleurs devenir le nouvel entraîneur de Man United. D'après le très sérieux média britannique, le technicien de 49 ans aurait carrément confié à des proches qu'il serait très intéressé de s'asseoir sur le banc des Red Devils en fin de saison, soit à l'été 2022. Reste à connaître la position de Rouge et Bleu sur ce dossier. Mauricio Pochettino, débarqué du côté du Parc des Princes le 2 janvier dernier,

possède un contrat courant jusqu'en juin 2023 avec le Paris SG. Celui qui connaît bien la Premier League pour avoir dirigé Southampton (2013-2014) puis Tottenham (2014-2019) est en tout cas très apprécié par Ed Woodward, le vice-président de MU, ainsi que par d'autres membres du conseil d'administration.

L'Argentin, déjà annoncé sur le départ pour revenir chez les Spurs cet été, devrait encore connaître des semaines agitées alors qu'il tente de trouver la bonne formule avec son équipe de galactiques à Paris.

LIGUE 1 FRANÇAISE

OL-OM arrêté, la 14^e journée plombée par un nouvel incident

Le Marseillais Dimitri Payet touché par une bouteille d'eau, une rencontre définitivement interrompue: la Ligue 1 a revécu dimanche le triste épisode de Nice-OM fin août à l'occasion de "l'Olympico" Lyon-Marseille, arrêté dès la 5e minute et qui n'a jamais repris après deux heures d'attente. La journée avait été riche en buts et rebondissements, la soirée est venue s'ajouter à la longue liste des incidents en tribunes et aux abords des stades cette saison en Ligue 1. Le choc de la 14e journée avait à peine débuté quand Dimitri Payet a reçu une bouteille d'eau pleine sur le côté gauche du visage, lancée depuis le virage Nord du stade de l'OL. Les joueurs des deux équipes ont regagné les vestiaires. Après deux heures d'attente et de tergiversations, interrompues d'une annonce de reprise du match par le speaker de l'OL vers 22h, la rencontre n'a pas repris. Fin août déjà, le match entre Nice et l'OM avait été stoppé après un jet de bouteille sur le même Dimitri Payet. Le club niçois avait été sanctionné d'un retrait de deux points (dont un avec sursis) et le match rejoué le 27 octobre à Troyes (1-1). "Après ces nouveaux faits extrêmement graves, la Commission de Discipline se réunira en urgence dès demain", a d'ores et déjà annoncé la Ligue de Football Professionnel.

Florent Ogier (16e), les Aiglons peuvent remercier Amine Gouri, double buteur en fin de match (75e, 81e). L'attaquant compte désormais huit buts en Ligue 1. Avec ce quatrième revers de suite, les Clermontois sont désormais barragistes Mis sous pression après la victoire samedi de Rennes face à Montpellier (2-0), les Lensois ont eux sombré à Brest et rétrogradent à la 4e place. Quatre buts inscrits face à Troyes à Bollaert, quatre buts encaissés à Brest. En l'espace d'une trêve internationale, l'équipe de Franck Haise est passée d'un extrême à l'autre. Les Lensois ont pris un but de la tête de Steve Mouñié (3e) et du dos de Brendan Chardonnet (13e), puis deux superbes frappes de Romain Faivre (33e) et Jérémie Le Douaron (69e). Les Bretois prolongent leur belle série avec une troisième victo-

LES MAL CLASSÉS SE REBIFFENT

Après son premier succès en championnat contre Clermont

début novembre (3-2), Saint-Etienne a confirmé son renouveau en allant gagner à Troyes 1-0 grâce à une frappe lointaine de toute beauté de Miguel Trauco (61e). Les Verts restent avant-derniers au classement mais reviennent à un point de la place de barragiste. La lanterne rouge Metz a vécu un match fou à domicile face à Bordeaux. Menés 2-0, les Grenats ont finalement arraché le match nul 3-3 grâce notamment à un doublé d'Opa Nguette et en étant réduits à 10. Rémi Oudin a marqué un doublé pour les Bordelais qui quittent malgré tout leur place de barragiste avec ce nul (16e). Les Messins restent derniers mais ne perdent plus depuis trois matches. Vendredi, le champion de France en titre Lille (12e) avait concédé le nul 2-2 à Monaco (8e) après avoir mené 2-0.

FC BARCELONE

Le Bayern Munich prépare une offre exceptionnelle pour Pedri

LE BAYERN EST DINGUE DE PEDRI

De quoi dissuader les prétendants ? Pas vraiment. AS affirme en effet que le Bayern Munich est tombé complètement amoureux du joueur catalan. Pour preuve, les Bavarois seraient prêts à battre des records pour se l'offrir. À commencer par celui du joueur le plus cher de leur histoire. En clair, ils seraient disposés à offrir au Barça un chèque supérieur aux 80 M€ déboursés pour Lucas Hernandez en 2019.

Et ce n'est pas tout. Le journal espagnol ajoute que le Bayern serait également prêt à multiplier le salaire actuel du Culé par quatre ! Concrètement, Pedri toucherait entre 16 M€ et 20 M€ en Bavière ! Les dirigeants munichois profiteront-ils des difficultés financières du Barça pour chiper leur joyau ? L'entourage du joueur serait, en tout cas, déjà au courant de l'intérêt du géant allemand. Affaire à suivre.

Manchester United L'hommage de Cristiano Ronaldo à Ole Gunnar Solskjaer

À l'occasion du limogeage d'Ole Gunnar Solskjaer du banc de Manchester United, l'attaquant portugais Cristiano Ronaldo a rendu hommage à son entraîneur norvégien sur ses réseaux, qu'il a également connu en tant que joueur avec les Red Devils entre 2003 et 2007. Il aura joué 13 rencontres sous ses ordres, inscrivant 9 buts et délivrant 2 passes décisives toutes compétitions confondues. «Il a été mon attaquant lorsque je suis arrivé à Old Trafford et il a été mon entraîneur depuis mon retour à Man. United. Mais par-dessus tout, Ole est un être humain exceptionnel. Je lui souhaite le meilleur dans tout ce que la vie lui réserve. Bonne chance, mon ami ! Tu le mérites !», a-t-il posté sur ses réseaux sociaux.

SERIE A

L'Inter Milan inflige au leader Naples sa première défaite

L'Inter Milan a infligé au leader Naples sa première défaite en championnat (3-2), dimanche à San Siro, un succès de prestige qui permet au champion d'Italie en titre (3e) de revenir à seulement quatre points du duo de tête que le Napoli compose avec l'AC Milan. D'abord bousculés et menés sur une frappe de Piotr Zieliński (17e), les Intéristes ont bien réagi pour revenir rapidement sur un penalty de Hakan Calhanoglu (25e) puis passer devant sur une tête d'Ivan Perisic (44e). Le troisième but, signé Lautaro Martinez (61e), a assuré leur succès, malgré tout contesté par Naples jusqu'au bout grâce à la réduction du score de Dries Mertens (79e).

LIGA

Le Real Madrid surclasse Grenade

Le Real Madrid a corrigé Grenade 4-1 dimanche lors de la 14e journée du Championnat d'Espagne, et reprend provisoirement les rênes du classement (30 pts) avant le match de la Real Sociedad contre le Valence CF en soirée. Les Madrilènes ont pris les devants grâce à quatre buts de Marcos Asensio (19e), Nacho (25e), Vinicius (57e) et Ferland Mendy (76e), et le Colombien Luis Suarez a réduit l'écart pour Grenade (34e), avant les deux cartons rouges adressés à Monchu et à l'entraîneur Robert Moreno côté andalou (68e).

Un succès important pour la confiance des hommes de Carlo Ancelotti, quelques jours après la fin de la trêve internationale et trois jours avant un déplacement primordial dans la course aux 8es de finale de Ligue des champions mercredi soir chez le Sheriff Tiraspol.

DÉCÈS

L'entraîneur Mohamed Hamoui s'est éteint à l'âge de 70 ans

L'ex-joueur, puis entraîneur de l'USM El-Harrach, Mohamed Hamoui s'est éteint samedi, à l'âge de 70 ans, après un riche parcours, durant lequel, il avait rendu de louables services à plusieurs clubs et contribué à l'accession d'autres, dont la plus importante a probablement été celle qu'il avait réussie avec l'USM Alger, au début des années 1990. Latéral gauche de formation, Mohamed Hamoui qui a été inhumé ce dimanche, au cimetière de Ben Omar (Kouba), avait remporté en tant que joueur la Coupe d'Algérie avec l'USMH, en 1974, avant d'en diriger la catégorie "juniors" après sa reconversion. Il a remporté trois autres Coupes d'Algérie comme entraîneur de cette catégorie. Outre l'USMH et l'USMA, Hamoui avait dirigé plusieurs autres formations, hors d'Alger, notamment l'USMM Hadjout et l'Union Nezza, à Ouargla. Les funérailles du défunt Mohamed Hamoui se sont déroulées en présence de plusieurs personnalités connues sur la scène footballistique algéroise, notamment, l'ancien international du RC Kouba, Salah Assad, l'entraîneur Abdrahmane Mahdaoui, et l'ancien président de l'USM Alger, Saïd Aliik.

USM BEL ABBÈS

Le président ouvre la porte à sa succession

Le président de l'USM Bel-Abbès, Abdelghani El Hannani, a ouvert, lundi, la porte à sa succession à la tête de la formation de Ligue deux de football, déplorant "l'indifférence" de ses pairs actionnaires au sein de la société sportive par action (SSPA) envers l'équipe qui traverse une conjoncture difficile.

S'exprimant au micro de la cellule de communication de l'USMBA, le président de ce dernier a fait savoir qu'il n'était plus le premier responsable du club "sur le plan réglementaire, vu que mon mandat de cinq ans a expiré", a-t-il précisé. "Néanmoins, je n'ai noté aucune intention de la part d'aucun actionnaire de notre SSPA pour me succéder. Je me retrouve d'ailleurs seul en train de faire face à tous les problèmes que rencontre le club", a-t-il regretté.

La formation de la "Mekerra" a payé fort le prix de sa crise multidimensionnelle qui l'a envoyé en Ligue deux à l'issue de la saison passée, et ce, trois années seulement après son deuxième trophée en coupe d'Algérie. Croulant sous le poids des dettes, le club de l'Ouest du pays est interdit de recrutement obligeant sa direction et son entraîneur Sid Ahmed Slimani à monter un effectif composé de joueurs de la réserve pour éviter le forfait. Néan-

moins, cette stratégie risque de valoir au club une autre relégation vu qu'il occupe la 15e et avant-dernière place au classement de L2 avec 3 points d'une victoire contre quatre défaites, sachant qu'elles seront quatre équipes à quitter le deuxième palier en fin de championnat.

Le président El-Hannani s'est montré, en outre, "pessimiste" quant à l'avenir du club, notamment sur le plan financier, "étant donné que tous nos comptes bancaires sont gelés ce qui nous

empêche de recevoir d'éventuelles subventions de la part des autorités locales", a-t-il souligné.

Les dettes de l'USMBA envers la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) sont estimées à 260 millions DA, selon la Ligue de football professionnelle. D'autres dettes envers des opérateurs économiques sont également non encore payées par le club contraignant les créanciers à geler ses comptes bancaires, a regretté El-Hannani.

LIGUE 2

La 6^e journée avancée au 29 novembre

La 6e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue initialement mardi 30 novembre, a été avancée au lundi 29 novembre, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dimanche sur son site officiel.

"Ce changement intervient en raison de la tenue des assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'instance, respectivement les 30 novembre et 1er décembre", précise la LNFA dans un communiqué. Pour le même motif, la Ligue inter-régions (LIRF) a également annoncé samedi soir, le report de 5e journée, prévue initialement lundi 29 novembre, aux 3 et 4 décembre prochain La Fédération algérienne (FAF) a dévoilé jeudi le nouveau calendrier des assemblées générales des Ligues nationales. La LIRF tiendra son assemblée extraordinaire (AGEX) le lundi 29 novembre, suivie le lendemain par l'assemblée ordinaire (AGO), avec à l'ordre du jour l'adoption des bilans moral et financier. Par ailleurs, l'assemblée générale électorale (AGE) aura lieu le lundi 20 décembre prochain.

BLIDA. SADEG

170 agressions contre des installations énergétiques enregistrées en 2021

Quelque 170 agressions contre des installations énergétiques, ont été enregistrées dans la wilaya de Blida, depuis le début de l'année, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

La chargée de communication auprès de cette direction a indiqué à l'APS, en marge du lancement de la campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation du gaz, à partir de la commune de Bouiane, que ces 170 agressions contre des installations électriques et gazières sont consécutives au non respect des intervenants (citoyens et entreprises) du périmètre de sécurité autour de ces installations. La même responsable a notamment cité dans ce contexte des cas de construction sur des câbles électriques ou des conduites de gaz et d'opérations de creusement par des entreprises de réalisation privées et publiques, ayant affecté le réseau. Elle a observé que le plus grand nombre d'agressions a été enregistré au niveau de la circonscription de Larbâa avec 67 cas, suivi de Mouzaïa (50 cas), Boufarik (43 cas) et Blida (10 cas). Ces agressions se répercutent négativement sur la trésorerie de la société, induisant d'énormes pertes financières et affectant la qualité et la continuité du service fourni aux clients, a-t-elle déploré. Sur un autre volet et dans la perspective de prévenir les cas d'asphyxie au monoxyde de carbone, la direction de distribution de Blida a lancé une cam-



Ces 170 agressions contre des installations électriques et gazières sont consécutives au non respect des intervenants (citoyens et entreprises) du périmètre de sécurité autour de ces installations.

pagne de sensibilisation (organisée chaque année au début de la saison froide), en organisant, dimanche et pour une durée de quatre jours, des portes ouvertes au niveau de la place publique de Bouiane. Cette campagne de sensibilisation touchera les différentes communes de la

wilaya, a-t-on appris de la chargée de communication. Les animateurs de cette campagne, dont la première journée a été marquée par l'affluence de citoyens, ont fourni moult conseils aux visiteurs pour éviter les accidents qui peuvent être causés par une mauvaise utilisation du gaz dont l'utilisation augmente en saison hivernale. Ils ont insisté, notamment, sur la nécessité de prévoir des bouches d'aération, l'entretien annuel, par des spécialistes, des appareils électroménagers, notamment le chauffage et le chauffe-eau. A noter que la direction de distribution de l'électricité et du gaz avait enregistré, l'année dernière, un cas d'intoxication au monoxyde de carbone, ayant causé la mort de cinq personnes d'une même famille. Pour ce qui est de l'année en cours, un seul cas d'asphyxie dont ont été victimes 4 personnes qui ont pu être sauvées par les services de la protection civile. À cela s'ajoute une explosion due à une fuite de gaz, et qui n'a pas fait de victimes, rappelle-t-on.

TLEMCEN. SÛRETÉ DE WILAYA Plus de 400 kg de kif traité saisis en octobre dernier

Le service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen a saisi, durant le mois d'octobre dernier, plus de 402 kg de kif traité, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Durant le mois d'octobre dernier, le service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont également saisi 7 413 comprimés de psychotropes et 42,8 grammes de cocaïne. Le traitement de ces affaires liées à la consommation et la commercialisation des stupéfiants a permis l'arrestation de 123 personnes. Dans son bilan mensuel d'octobre, le service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen a également réussi à saisir plus de 6 600 unités de boissons alcoolisées en plus de 2.210 paquets de tabac à chiquer de fabrication frauduleuse. Par ailleurs, le service en question a enregistré, durant la même période, 373 affaires liées au droit commun ayant permis la présentation devant la justice de 400 mis en cause. Dans ce cadre, le service a traité six affaires liées à la moralité publique et 175 autres liées aux crimes et délits contre les personnes en plus de 137 affaires liées aux crimes et délits contre les biens. Dans le même chapitre, il a été enregistré au mois dernier 52 affaires liées aux crimes et délits contre la chose publique et trois autres concernant les crimes électroniques impliquant trois personnes, a noté la même source.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. SPÉCIALISÉ DANS L'ÉMIGRATION CLANDESTINE Démantèlement d'un réseau criminel international

Les éléments des unités du Groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont démantelé un réseau criminel international spécialisé dans l'émigration clandestine et la traite d'êtres humains, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. Cette bande criminelle, active à travers le territoire national et qui organise des traversées clandestines en passant par la Libye puis vers l'Europe, est composée de 24 personnes âgées entre 40 et 45 ans, dont des repris de justice, a affirmé la même source. L'opération a été réalisée sur la base d'informations faisant état des activités illicites d'un réseau criminel spécialisé dans ce trafic, actif au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj en utilisant les réseaux sociaux, a-t-on précisé, faisant savoir que les enquêtes engagées dans ce cadre ont contribué à l'identification de 17 personnes, tandis que 7 autres sont en fuite en dehors du pays. L'opération, a ajouté la même source, a permis aussi de saisir 5 téléphones portables utilisés dans ces activités criminelles. Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, après le parachèvement des procédures juridiques nécessaires, a-t-on conclu.

GHARDAÏA. MODERNISATION Sensibilisation sur le retrait à distance du certificat de nationalité

La cour de Ghardaïa a lancé une large opération d'information et de sensibilisation sur le retrait à distance de la version électronique du certificat de nationalité, via le portail électronique du ministère de la justice, a-t-on appris lundi auprès du parquet général de Ghardaïa. L'opération s'inscrit dans le cadre du rapprochement de l'administration judiciaire du citoyen en vue de lui permettre de bénéficier de ses prestations sans avoir à se déplacer aux juridictions, a indiqué, M. Ahmed Kadari, procureur général adjoint. La nouvelle prestation, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts visant à moderniser les services judiciaires, permet au citoyen de demander et de retirer en ligne un certificat de nationalité version électronique à partir d'un ordinateur, a expliqué M. Kadari. La prestation est l'un des axes prioritaires auquel les pouvoirs publics se sont engagés pour concrétiser les jalons de la gouvernance électronique, a rappelé le procureur général adjoint, précisant que la délivrance de ce document est exemptée de taxe judiciaire. La Cour de Ghardaïa coiffe cinq tribunaux, à savoir Ghardaïa, Berriane, Guerrara, Métili et El-Menéâ.

AÏN-DEFLA. SOUK LETHNINE

Relogement de 53 familles habitant à proximité du barrage de Kef Eddir

Pas moins de 53 familles de la région de Souk Lethnine dans la commune de Tachta (Aïn Defla) résidant à proximité du barrage de Kef-Eddir ont été relogées dimanche dans un site situé non loin de leur lieu d'habitation, a-t-on appris dimanche d'un responsable de l'antenne locale de l'Agence nationale des Barrages et des Transferts (ANBT), l'initiatrice de l'opération. "Le relogement de ces 53 familles résidant à proximité du barrage de Kef Eddir est motivé par le souci de les protéger contre une éventuelle crue de cet ouvrage", a précisé Medjahdi Bencherki, directeur de

projet au sein de la même, signalant que les nouvelles habitations des familles en question sont dotées des commodités assurant une vie décente.

Il a également ajouté que nombre de structures sont en cours de réalisation au profit des familles relogées à l'image, notamment, d'une annexe communale, un dispensaire, une maison de jeunes, un marché hebdomadaire et de nombre de locaux commerciaux. Le même responsable a, par ailleurs, noté qu'à la faveur de cette opération, une quantité supplémentaire de 40 millions de m3 d'eau sera emmagasinée par le barra-

ge de Kef Eddir, actuellement rempli à hauteur de 68 % de sa capacité de stockage.

"Le barrage de Kef Eddir pouvant emmagasiner 125 millions de m3 est actuellement rempli à hauteur de 68 % de sa capacité de stockage (soit 85 millions de m3) et compte tenu du fait que nous n'aurons plus à effectuer, comme par le passé, des lâchers d'eau dans le souci de préserver les habitants contre une éventuelle crue, cet ouvrage sera, par voie de conséquence, renforcé par une quantité supplémentaire de 40 millions de m3 annuellement", s'est-il réjoui.

BOUIRA. ACCIDENT DE LA ROUTE

Deux morts à Belahnach

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu dimanche soir sur l'autoroute Est-Ouest au lieu-dit Belahnach (Est de Bouira), selon les services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage d'un camion sur la pente de Belahnach à Djebahia, faisant deux morts. "Les deux victimes sont âgées d'une cinquantaine d'années", a précisé à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Une enquête a été ouverte par les services de la police pour élucider les circonstances de cet accident.

SOUDAN

Le Premier ministre de retour, un nouveau mort chez les anti-putsch

Le Premier ministre Abdallah Hamdok, écarté lors du coup d'État militaire au Soudan, a retrouvé dimanche son poste après un accord avec le général Abdel Fattah al-Burhane, une entente qui n'a pas empêché un nouveau mort dans la répression des manifestations anti-putsch.

Au palais présidentiel, devant lequel les forces de sécurité ont tiré des lacrymogènes pour disperser les manifestants criant «Non au pouvoir militaire» et exigeant que les forces armées se retirent complètement du gouvernement, M. Hamdok et le général Burhane, auteur du coup d'État du 25 octobre, ont signé devant la presse un accord promettant de remettre ensemble la transition vers la démocratie sur les rails. Ils répondent ainsi à toutes les conditions posées par la communauté internationale pour redonner son soutien au Soudan. Mais, a prévenu aussitôt l'ONU, «tous les acteurs soudanais doivent désormais agir de façon constructive et de bonne foi pour restaurer (...) la transition». De leur côté, les organisations qui avaient mené la révolte de 2019 ayant mis fin à 30 ans de dictature militarislamiste du général Omar el-Béchir, ont dit leur refus de «l'accord des traîtres qui n'engage que ses signataires», selon les termes de l'Association des professionnels soudanais. Le fer de lance de la contestation de 2019 accuse M. Hamdok de «suicide politique». Alors que depuis le 25 octobre, les Soudanais sont descendus plusieurs fois par dizaines de milliers dans les rues pour exiger le retour du pouvoir civil, de nouveaux cortèges défilaient dimanche dans plusieurs villes. Un adolescent a été tué par balle dans la banlieue de Khartoum, selon des médecins qui évoquent de «nombreux blessés par balles».

«SOLDATS DANS LES CASERNES»

«On ne veut pas de partenariat avec l'armée», martèle malgré tout Mohammed Farouq, qui défile à Khartoum. «On veut un État uniquement civil, que les soldats rentrent dans leurs casernes et que ceux qui ont tué des manifestants soient jugés», lance-t-il à l'AFP. Malgré la répression qui a déjà fait 41 morts et des centaines de blessés depuis le putsch, selon des médecins, les manifestants ont continué à scander «Burhane dégage» par milliers à Khartoum et dans sa banlieue, à Port-Sou-



dan ou encore à Atbara (nord), dans un pays quasiment en continu sous dictature militaire depuis son indépendance il y a 65 ans. Après avoir brandi pendant des semaines des photos de M. Hamdok, réclamant le retour du seul dirigeant «légitime» à leurs yeux, ce dimanche, ils déchiraient son portrait aux cris de «Hamdok, tu n'es qu'un mollasse, la rue, elle, est bien vivante!». «Hamdok a abandonné le peuple. Cet accord ne nous représente pas», assure à l'AFP Mohammed Abdelnabi, qui manifeste à Khartoum. Après la signature solennelle du document, M. Hamdok a promis dans une courte allocution et sa première apparition publique depuis le putsch de «faire cesser avant toute chose l'effusion de sang». «Cet accord ouvre la porte en grand à la résolution de tous les défis de la transition», a-t-il encore dit.

«PATIENCE»

Le général Burhane, qui a promis des «élections libres et transparentes», lui, l'a «remercié pour sa patience», alors que l'ancien économiste onu-

sien n'a retrouvé que dimanche matin sa liberté de mouvement après environ un mois de résidence surveillée. Il doit désormais former un nouveau cabinet après cet accord prévoyant également la libération des dirigeants civils arrêtés le 25 octobre. Les futurs ministres seront des «technocrates», indique le texte signé dimanche. Depuis le putsch, ambassadeurs occidentaux, négociateurs onusiens ou africains et personnalités de la société civile soudanaise avaient multiplié les rencontres avec civils et militaires pour relancer la transition censée aboutir à des élections libres en 2023. Les grands alliés arabes de l'armée soudanaise, l'Égypte et l'Arabie saoudite, ont salué l'accord. Les États-Unis se sont dit «encouragés» par cet accord, a déclaré de son côté le secrétaire d'État américain Antony Blinken, tout en appelant les forces de sécurité soudanaises à «s'abstenir de recourir à une force excessive contre les manifestants pacifiques».

«RACINES DE LA CRISE»

L'Union africaine, qui a sus-

pendu le Soudan après le putsch, a salué «un pas important vers le retour à l'ordre constitutionnel», tandis que la Norvège, membre de la Troïka à la manœuvre au Soudan, a «salué le retour de M. Hamdok» et appelé à «des mesures concrètes pour construire la confiance». Mais comme au premier jour du putsch, les Forces de la liberté et du changement (FLC), principal bloc pro-civils au Soudan dont le général Burhane a fait effacer toute mention des textes encadrant la transition, ont redit «qu'il n'y a pas de négociation ni de partenariat» avec «les putschistes». Et pour ajouter à l'imbrroglio, le parti Oumma, dont est pourtant issu Fadlallah Burma, l'un des médiateurs ayant arraché l'accord à l'armée et à M. Hamdok, a affirmé «refuser tout accord politique qui ne s'attaque pas aux racines de la crise créée par le putsch militaire». Le 11 novembre, le général Burhane s'était renommé à la tête du Conseil de souveraineté, plus haute autorité de la transition, après y avoir remplacé les membres pro-civils par des civils apolitiques.

POURPARLERS SUR LE NUCLÉAIRE

L'Iran espère une réunion «constructive» avec le chef de l'AIEA

L'Iran souhaite que la visite du chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), attendu lundi soir à Téhéran, soit «constructive» à une semaine de la reprise des pourparlers à Vienne avec les grandes puissances pour tenter de sauver l'accord sur le nucléaire iranien. «Nous espérons que la visite de Rafael Grossi sera aussi constructive que les précédentes», a déclaré lundi le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères Saïd Khatibzadeh, lors de sa conférence de presse hebdomadaire. «Nous avons toujours conseillé à l'AIEA de rester sur la voie de la coopération technique et de ne pas laisser certains pays poursuivre leurs objectifs politiques au nom de l'AIEA», a-t-il ajouté. «Nous irons à Vienne avec une équipe au complet et une volonté sérieuse de lever les sanctions. Les autres parties devraient également essayer de venir à Vienne pour aboutir à un

accord pratique et global», a déclaré M. Khatibzadeh. Le nouveau déplacement de M. Grossi intervient après que l'AIEA a fait état la semaine dernière d'une nette augmentation du stock d'uranium hautement enrichi par Téhéran. Elle a lieu à une semaine de la reprise prévue le 29 novembre à Vienne des négociations entre l'Iran et les grandes puissances pour tenter de sauver l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015. Les négociations entre Téhéran et les autres pays encore parties à l'accord (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni, Russie) pour relancer ce pacte, censé limiter drastiquement le programme nucléaire iranien en échange d'un allègement des sanctions économiques, sont suspendues depuis juin. Les États-Unis, qui se sont retirés unilatéralement en 2018 de l'accord et ont rétabli des sanctions contre l'Iran, participeront de manière indirecte à ces discussions.

VOITURE BÉLIER LORS D'UNE PARADE DE NOËL AUX ÉTATS-UNIS Au moins 5 morts et 40 blessés

Les autorités du Wisconsin dans le nord des États-Unis s'efforçaient lundi de comprendre les circonstances dans lesquelles un véhicule de type SUV a percuté la veille une foule rassemblée pour une parade de Noël à Waukesha, faisant au moins cinq morts et 40 blessés. «Nous pouvons confirmer que 5 personnes sont décédées et 40 blessées. Cependant, ce bilan peut changer car nous continuons à recueillir des informations», a indiqué le département de police de la ville sur sa page Facebook, signalant qu'un suspect avait été placé en détention. L'incident s'est produit dimanche vers 16H30 (22H30 GMT) dans cette localité, où une parade de Noël est organisée chaque année. Selon des témoins et des images, le SUV a fait irruption dans la parade derrière un groupe de musiciens scolaires qui défilaient. «Tout ce que j'ai entendu, c'était des cris et ensuite des gens hurler le nom de leurs enfants», a raconté à la chaîne CNN un témoin, Angela O'Boyle, dont l'appartement surplombe la rue principale où se déroulait cette parade. «La parade de Noël de Waukesha se déroulait lorsqu'un SUV rouge a renversé les barrières côté ouest pour se diriger sur Main Street (la rue principale)», a relaté le chef de la police, Dan Thompson, lors d'une conférence de presse «La voiture a renversé plus de 20 personnes, certaines d'entre elles étaient des enfants et il y a eu des blessés à cause de cet événement», a-t-il précisé. Auparavant des responsables locaux avaient, de leur côté, indiqué que 11 adultes et 12 enfants avaient été transportés à l'hôpital. «La police de Waukesha a retrouvé un véhicule suspect. Une enquête est en cours», a encore ajouté M. Thompson, en ajoutant qu'une «personne d'intérêt» avait été arrêtée.

MIGRANTS

Loukachenko accuse l'UE de refuser toute discussion avec le Bélarus

Le président bélarusse Alexandre Loukachenko a accusé lundi les autorités de l'Union européenne, de refuser toute discussion avec Minsk sur le sort de deux milliers de migrants bloqués près de la frontière orientale de l'UE. L'Occident accuse le Bélarus de créer «artificiellement» la crise en faisant venir des candidats à l'immigration - principalement du Moyen-Orient - et en les amenant à la frontière d'où ils promettent un passage facile dans l'UE, pour se venger des sanctions occidentales visant le régime. Le Bélarus a démenti cette accusation, reprochant plutôt à l'UE de ne pas accueillir les migrants. «J'attends que l'UE réponde à la question concernant les 2.000 migrants», a déclaré M. Loukachenko, cité par l'agence de presse Belta, lors d'une réunion gouvernementale. Des milliers de migrants, pour la plupart des Kurdes irakiens, ont été bloqués plusieurs jours dans une forêt froide et humide à la frontière entre le Bélarus et la Pologne, espérant rejoindre l'Europe occidentale. Environ 400 d'entre eux ont été rapatriés jeudi par avion en Irak et près de 2.000 ont été mis à l'abri par les autorités bélarusses dans le hangar d'un centre logistique voisin de la frontière. M. Loukachenko a affirmé lundi avoir demandé à l'UE d'accueillir ces migrants. La chancelière allemande Angela Merkel m'a promis qu'ils allaient examiner ce problème au niveau de l'UE», a assuré le président bélarusse, qui s'est entretenu au téléphone deux fois la semaine dernière avec la dirigeante allemande. «Mais ils ne le font pas», a-t-il affirmé.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

«S.O.S Fantômes : L'Héritage» prend la tête

"S.O.S Fantômes: L'Héritage", suite des Ghostbusters des années 80, a fait carton plein au box-office nord-américain pour sa sortie, récoltant plus de 44 millions de dollars en trois jours selon les estimations provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations publiées dimanche.

Le film avec Bill Murray, Sigourney Weaver et Paul Rudd, suit les aventures des descendants des premiers chasseurs de fantômes, qui reprennent la combinaison et l'aspirateur à ectoplasmes de leurs aînés. Et viennent ainsi chasser les superhéros Marvel de "Les Eternels" de la tête du box-office nord-américain. La brigade au casting cinq étoiles (Angelina Jolie, Salma Hayek...) envoyée par une force supérieure sur Terre pour protéger l'humanité est deuxième au podium, avec près de 11 millions de dollars amassés de vendredi à dimanche. Ces superhéros n'ont pas effrayé le grand chien rouge "Clifford", dont les aventures adaptées de livres pour enfants très cultes en Amérique, arrivent en troisième place du podium, engrangeant un peu plus de 8



millions de dollars de recettes. C'est mieux que "la

Méthode Williams" sur l'incroyable ascension des célèbres championnes de tennis, les soeurs Serena et Venus Williams, qui récolte 5,7 millions de dollars pour sa sortie. "Dune", l'adaptation du roman interstellaire de 1965 de Frank Herbert, continue de faire bonne figure, en 4e place du classement: il a enregistré 3 mil-

lions de vendredi à dimanche (près de 100 millions depuis sa sortie). Voici le reste du

Top 10 :

6. "Venom: Let There Be Carnage" (2,8 millions)
7. "Mourir peut attendre" (2,7 millions)
8. "The French Dispatch" (970.000)
9. "Belfast" (940.000)
10. "Ron débloqué" (888.000).

ÉGYPTE

L'actrice Souhier El Bably s'éteint à l'âge de 84 ans



L'actrice égyptienne, Souhier El Bably, est décédée dimanche à l'âge de 84 ans des suites de complications de son état de santé, ont annoncé des médias égyptiens. Fille d'un enseignant de mathématiques et d'une femme au foyer, Souhier El-Bably est née le 14 février 1935 dans la ville de Damiette et grandie à Mansourah. Passionnée du 7e art depuis son jeune âge, la défunte a rejoint l'institut supérieur des arts dramatiques et le conservatoire avant de faire ses premiers pas dans le monde artistique. La regrettée qui a débuté sa carrière en 1957, a à son actif de nombreuses pièces de théâtre à l'image de Al-Kadia, Al-Farafir, Nardjes, Madrassat El Mouchaghibin (1973), Ala Errassif, Alma Bacha et la fameuse "Raya et Skina" en 1983 avec Chadia et Abdelmoniam Medbouli. Au cinéma, la comédienne a eu un parcours très riche dont des films ayant marqué le grand écran égyptien tels que Yawm min Omri, Ganab Essafir, Amirat Hobi Ana, Hadouta Masryah et bien d'autres. En revanche l'actrice n'a pas fait plusieurs apparitions sur le petit écran sauf quelques feuilletons à l'instar de Djirah Amika, Layl Tawil, Bakiza et Zaghloul etc.... En 1997 Souhier El Bably a mis fin à sa carrière avant de réapparaitre en 2006 dans le feuilleton "Kalb Habiba".

À LA DEMANDE D'ADELE

Spotify remet de l'ordre dans l'écoute des albums

L'écoute d'un album dans l'ordre initial de ses chansons est devenu le mode "par défaut" pour les abonnés payants de Spotify, qui a accédé à une requête de la diva pop britannique Adele et rendu moins accessible le mode "aléatoire". Dimanche, un abonné payant à Spotify choisissant d'écouter n'importe quel album se voyait seulement proposer un mode en lecture simple, et non la fonction aléatoire ou "shuffle", caractérisée par deux flèches qui s'entrecroisent. Sur Twitter, Adele, dont le dernier opus, "30", sorti vendredi, est un événement planétaire, a applaudi ce changement. "C'était la seule demande que j'avais pour notre

industrie en perpétuel mouvement!", a-t-elle écrit. "Nous ne mettons pas tant de soin et de réflexion dans la liste des titres sans raison. Notre musique raconte une histoire et nos histoires doivent être écoutées comme nous les avons pensées. Merci Spotify d'avoir écouté", a ajouté l'artiste britannique, qui conclut son message par deux émoticônes représentant un verre de vin et un coeur. Dans "30", référence à l'âge qu'elle avait quand elle a commencé à écrire cet album, Adele se confie notamment sur son divorce et les conséquences qu'il a eu dans la vie de son fils. "Comme l'a dit Adele, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons lancé un nou-

veau service Premium, longtemps réclamé par les artistes et les utilisateurs, qui fait de la fonction "lecture+ le bouton par défaut sur tous les albums", a confirmé à l'AFP une porte-parole de Spotify.

"Ceux qui voudraient toujours lire un album de manière aléatoire peuvent se rendre sur la vue "lecture en cours+ et sélectionner le bouton aléatoire", ajoute Spotify. "30" signe le grand retour d'Adele, 33 ans, sur la scène musicale après plusieurs années de silence. En octobre, le single "Easy on me" a atteint plus de 24 millions d'écoute au Royaume-Uni la première semaine, battant le record du morceau le plus écouté dans le pays à sa sortie.

ENCHÈRES

Une guitare de Clapton vendue plus de 600.000 dollars

Une guitare de collection d'Eric Clapton a été achetée 625.000 dollars à New York, le prix le plus élevé d'une vente aux enchères consacrée à des légendes du rock vendredi et samedi qui a totalisé près de 5 millions de dollars, a annoncé la société Julien's Auctions. Annoncé comme le clou de cette vente, qui se déroulait au Hard Rock Café de New York mais aussi sur internet, cette guitare acoustique, une Martin D-45, grattée par Clapton en 1970 lors d'un premier concert en direct de son groupe Derek and The Dominos, était estimée à 300.000 et 500.000 dollars par Julien's.

Son prix de vente reste très inférieur au record pour une guitare, atteint par la semi-acoustique sur laquelle le chanteur de Nirvana, Kurt Cobain, avait joué lors du

fameux concert "MTV Unplugged" en 1993 (6 millions de dollars en 2020 chez Julien's Auction). Légende du rock et du blues, Eric Clapton a fait polémique depuis le début de la pandémie de coronavirus, affichant des positions jugées anti-vaccin et s'opposant aux confinements. Parmi les autres guitares vendues, figuraient une Gibson Explorer de "The Edge" de 1976, utilisée par U2, adjugée 437.500 dollars, et une Fender Stratocaster sur laquelle le musicien des Pink Floyd, David Gilmour, avait joué, partie pour 200.000 dollars.

Près de 1.000 lots et divers objets passés entre les mains des Beatles, Guns N'Roses, Nirvana, Michael Jackson, Amy Winehouse, Whitney Houston, Lady Gaga, Madonna, Elvis Presley, les Rolling Stones, étaient vendus lors de ces enchères.

PALAIS DE LA CULTURE (ALGER)

Exposition en hommage à l'artiste plasticien Salah Hioun

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria abrite depuis dimanche une exposition dédiée à l'artiste plasticien Salah Hioun, à l'occasion du 3e anniversaire de sa disparition (17 novembre 2018). L'exposition qui regroupe à la Galerie Baya une centaine d'œuvres de Salah Hioun, ainsi que des portraits du défunt réalisés par ses amis artistes, a été inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal. A cette occasion, Mme Chaalal a précisé que les œuvres exposées reflètent la valeur de cet artiste qui a fait honneur à l'Algérie par ses créations. Cette exposition se veut un hommage au défunt qui a enrichi par ses œuvres le monde des arts plastiques, a-t-elle ajouté. Plusieurs artistes plasticiens amis du défunt ont assisté au vernissage de cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 11 décembre. Salah Hioun a entamé son parcours artistique au milieu des années 1960 en participant, pour la première fois, à une exposition collective en 1965 au sein de l'Union nationale des arts plastiques. Il a suivi une formation académique à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger, mais aussi en France, ce qui lui a ouvert des horizons et lui a permis de découvrir les différents courants et écoles artistiques dans le monde. Salah Hioun s'est véritablement distingué en tant qu'artiste vers la fin des années 1960, après sa première exposition individuelle qui a eu lieu en 1969. En 1983, il obtient le premier prix du concours "Grand prix d'Algérie des arts plastiques". Il a réalisé des fresques historiques pour le Musée de l'Armée et a également exposé ses œuvres dans plusieurs galeries.

MUSIQUE

Le Venezuela bat le record du plus grand orchestre du monde

Le Venezuela a établi samedi le record mondial Guinness du "plus grand orchestre du monde" après que des milliers de musiciens locaux ont interprété la Marche slave de Tchaïkovski. Des milliers de musiciens avaient été rassemblés par le programme public vénézuélien surnommé "El Sistema" (le système), fondé en 1975 pour rendre l'éducation musicale accessible à des milliers d'enfants issus de classes populaires. Gustavo Dudamel, directeur musical de l'Opéra de Paris et de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, est l'un de ses anciens élèves les plus célèbres. "Je confirme que cette initiative a été une réussite, félicitations", a déclaré la personne chargée d'annoncer le verdict lors d'une cérémonie au siège d'"El Sistema". "Vous êtes officiellement incroyables", a-t-il ajouté. Le 14 novembre, quelque 12.000 musiciens avaient joué la pièce musicale de 12 minutes devant le jury du record Guinness. Il était composé de 260 examinateurs du cabinet KPMG, chargés de vérifier le respect de certaines règles par les musiciens, dont l'interdiction de partager des instruments de musique et l'obligation de jouer pendant au moins cinq minutes.

Les courses en direct



**HIPPODROME KAID AHMED- TIARET-
MARDI 23 NOVEMBRE 2021 - PRIX : KAF/ PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ-QUINTÉ-**

Hoboob El Mesk, en péril dans son jardin

Ce mardi 23 novembre, à l'hippodrome Kaid Ahmed de Tiaret, les trois ans seront en piste pour se disputer ce prix Kaf réservé pour les poulains et pouliches de trois ans arabe pur né-élevé en Algérie n'ayant pas totalisé la somme de 126.000 dinars en gains et pages depuis avril passé. Mabrouket El Hocein, Raghdet El Mesk, Hoboob, forment un trio assez consistant, suivis de Fatia D'Hem, Stone Alia et Zahrane. En cas d'incidents de parcours on peut faire appel aux bons outsiders Rahib El Mesk ou Prince du Paon.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. FATIA D'HEM. Elle a été troisième au Caroubier le 16 octobre passé avec 51kgs, on est un peu surpris de ce changement de monte, qui l'oblige à porter plus de 55 kgs. méfiance tout de même.

2. FAIZ D'HEM. Course d'entrée. À revoir.

3. HOBOOB EL MESK. Il possède de belles références à ce niveau, je le vois capable de faire partie des meilleures places du podium. À suivre sans voir.

4. RAGHDET EL MESK. C'est la candidate à battre de cette épreuve. La favorite.

5. MABROUKET EL HOCEIN. La monte du jour nous gêne un peu, sinon c'est la meilleure du lot. À reprendre.

6. KIROYALE. Course d'entrée. Tâche

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
F. METIDJI	1	FATIA D'HEM	M. DJELLOULI	56	1	H. DJELLOULI
MZ. METIDJI	2	FAIZ D'HEM	ABN. ASLI	55	9	K. ASLI
HARAS EL MESK	3	HOBOOB EL MESK	K. HAOUA	54,5	5	YS. BADAOUI
K. SEMAHI	4	RAGHDET EL MESK	T. LAZREG	54	10	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	5	MABROUKET EL HOCEIN	A. HAMIDI	54	11	MED. HAMIDI
ABZ. AOUED	6	KIROYALE	AB. BOULESBAA	54	14	K. HABES
AM. BETTAHAR	7	ZAHRAANE	H. BELMORSLI	54	12	AL. FEGHOULI
MED. BENSAAD	8	STONE ALIA	D. BOUBAKRI	54	13	B. LAOUFI
M. DILMI	9	FOUNOUN	AZ. ATHMANA	54	3	PROPRIÉTAIRE
B. FEGHOULI	10	RAHIB EL MESK	W. HAMOUL	52	6	K. FEGHOULI
HARAS NATIONAL	11	FIRAS	M. BELMORSLI	52	4	K. ASLI
HARAS DU PAON	12	PRINCE DU PAON	AH. CHAABI	52	2	AL. FEGHOULI
AH. FEGHOULI	13	NOUR DORA	JJ:HA. EL FERTAS	50	7	YS. BADAOUI
A. AOUSSAT	14	DAOUSSEN DE SAHEL	JJ:MD. ASLI	50	8	D. DJELLOULI

délicate.

7. ZAHRAANE. Il a déjà fourni quelques belles courses, on ne peut le négliger. À suivre.

8. STONE ALIA. Ses performances plaident largement en sa faveur, on ne peut compter sans elle. À retenir.

9. FOUNOUN. Course d'entrée. Tâche délicate.

10. RAHIB EL MESK. Ce poulain bénéficie d'une belle monte et une belle décharge au poids. Il mérite un crédit. Méfiance.

11. FIRAS. Rien de probant. À revoir.

12. PRINCE DU PAON. Il est toujours

dans l'impasse, peut-être qu'avec la monte de Hakim Chaabi, il va trouver la solution.

13. NOUR DORA. À revoir dans un

autre engagement plus favorable.

14. DAOUSSEN DE SAHEL. Au Mieux, elle sera dans une longue combinaison.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

4- RAGHDET EL MESK 5- MABROUKET EL HOCEIN 3- HOBOOB EL MESK 8-STONE ALIA
1- FATIA D'HEM

LES CHANCES

7-ZAHRAANE 10- RAHIB EL MESK

Transports ferroviaires : Les trains de nuit reprennent du service

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, dans un communiqué, la reprise des liaisons des trains de nuit à coucher depuis dimanche dernier. La première étape de la reprise des trains de nuit concernera les lignes Alger-Touggourt-Alger et Oran-Béchar-Oran, précise la même source. La liaison à partir de Béchar vers Oran est programmée à 20H00 alors que l'arrivée sera à 05H00 du matin. Pour la liaison Oran-Béchar, le train démarre à 20H30 pour arriver vers 05:00 du matin. Par ailleurs, la liaison Touggourt-Alger commence à 17H30 alors que l'arrivée est prévue à 05H00 du matin. S'agissant de la desserte Alger vers Touggourt, le départ est programmé à 18H10 pour arriver à 05H00 du matin. Les autres liaisons à savoir Annaba-Alger et Tébessa-Alger sont prévues à partir du 28 novembre. La SNTF a fait savoir, à ce propos, le ce programme avait été mis en place en coordination avec les secteurs de l'Intérieur et de la Santé en sus de la Gendarmerie nationale en vue d'assurer la sécurité des voyageurs. Le nombre de voyageur à l'intérieur du train a été réduit de 50% avec l'application d'un protocole sanitaire.

Arrestation de deux trafiquants de drogue à Chlef

Vingt-deux kilogrammes (22 kg) de kif traité ont été saisis et deux individus activant au sein d'un réseau national de trafic de drogues ont été arrêtés par la brigade mobile de la police judiciaire de Chlef, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de ses missions de lutte contre le trafic illicite de drogue, la brigade mobile de la police judiciaire de Chlef a saisi 22 kg de kif traité et arrêté deux individus, membres d'un réseau national de trafic de drogues", a indiqué à l'APS le chargé de communication, le commissaire de police Cherif Ankoud. Cette opération a été réalisée suite à l'exploitation de renseignements parvenus à la brigade mobile, faisant état de l'activité d'un réseau criminel dans le transport et la vente de drogues à travers le territoire de compétence, a-t-il ajouté. Les investigations menées sur la base des renseignements fournis ont abouti à l'arrestation des deux suspects et à la saisie de 22 kg de kif traités, a précisé la même source. Une embarcation de pêche et un véhicule touristique, utilisé dans le transport de la drogue, ont été également saisis au cours de cette opération. Les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires de Ténès pour le chef d'accusation de "constitution d'une association de malfaiteurs et trafic illicite de drogue", a indiqué le commissaire de police Cherif Ankoud.

La famille du défunt Hamani remercie Le Président Tebboune

La famille du défunt boxeur, Loucif Hamani, a adressé ses remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment pour le "vibrant hommage" rendu au défunt, dont la dépouille a été rapatriée avec les honneurs de la République. "Nous vous remercions pour la prise en charge funéraire et le rapatriement du défunt Loucif Hamani avec les honneurs de la République. Notre gratitude est immense. La famille du défunt vous témoigne tout le respect et toute la considération pour votre disponibilité en ces moments de peine et de



douleur. Merci monsieur le Président", écrit l'épouse du défunt dans un message

adressé au président de la République. "J'ai été très touchée par le vibrant homma-

ge que vous avez rendu à mon défunt époux, Loucif Hamani, ainsi que par les expressions de compassion et de sympathie, dont la profondeur nous a sincèrement réconfortés", a-t-elle ajouté dans un message au nom de la famille. L'ancienne gloire de la boxe algérienne s'est éteinte le 10 novembre courant à Paris, à l'âge de 71 ans, et sa famille avait tenu à ce qu'elle soit inhumée dans le cimetière du village natal, dans la commune d'Aït Yahia, au Sud-est de Tizi-Ouzou. Un rapatriement qui s'est fait avec tous les honneurs de la République, car outre le conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, la dépouille a été accueillie à son arrivée à l'aéroport "Houari-Boumediène" d'Alger par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgag.

Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants à Bouira

Un réseau de trafic de migrants a été démantelé par les forces de police lors d'une opération menée dans la ville de Kadiria à l'Ouest de Bouira, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya. L'opération a été menée par la brigade mobile de la police judiciaire de la ville de Kadiria, après une enquête lancée en octobre dernier, suite à des plaintes déposées par des personnes escroquées par des membres de ce réseau, selon les détails fournis par le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire Samir Toutah. "Ce réseau est composé de cinq individus accusés de trafic de migrants et de mise en danger de la vie d'autrui", a indiqué le commissaire Toutah. Il s'agit, a-t-il dit, d'un "réseau de passeurs, qui activait à Kadiria et qui organise illégalement des traversées par mer à bord d'embarcations de la mort+". Les cinq mis en cause dans cette affaire ont été traduits devant le tribunal de Lakhdaria pour "trafic de migrants via des sorties maritimes illégales", selon les explications données par le même officier de police.

Cinq morts et 139 blessés sur les routes ces dernières 24h

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 139 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tamanrasset où deux (2) personnes ont trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessées suite à une collision entre deux véhicules légers sur la RN 01 dans la commune de Tamanrasset, souligne la même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus aussi pour prodiguer des soins de première urgence à six (6) personnes incommodées par le monoxyde de



carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Jijel, Naâma et Médéa. Ils sont intervenus également pour pro-

diguer des soins à un homme légèrement blessé avant son évacuation vers l'hôpital de Douira, suite à un feu qui s'est déclaré dans un véhicule dans la commune de Hussein Dey (Alger).

Par ailleurs, dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 16 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du port du masque et des règles de distanciation physique, ainsi que 11 opérations de désinfection générale ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés et des zones d'habitation.

El-Oued : saisie de 51 750 comprimés de psychotropes

Une quantité de 51.750 comprimés de psychotropes a été saisie dans la daïra d'El-Bayadha (El-Oued) par les services de la police judiciaire (PJ) de la daïra d'El-Bayadh, a rapporté hier la sûreté de wilaya d'El-Oued. Agissant sur informations faisant état du mouvement suspect d'un dealer récidiviste, les services de la police judiciaire de la daïra d'El-Bayadh, après la fouille d'un véhicule touristique au niveau de la ville d'El-Bayadh, ont mis la main sur une quantité de 51.750 comprimés de psychotropes et arrêté le mis en cause. Après finalisation des procédures policières d'usage, le mis en cause a été remis à la justice, a indiqué la sûreté de wilaya d'El-Oued.

MISE AUX POINGS

«La Constitution n'a pas été suspendue. Il a été procédé uniquement au gel des membres de l'Assemblée parlementaire jusqu'à la fin du péril auquel est exposé le pays»

Le président tunisien Kaïs Saïed au d'Etat américain, Antony Blinken lors d'un entretien téléphonique



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -
Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 11 km/h
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Averses
Vent : 8 km/h
Humidité : 86 %

Dohr : 12h35
Assar : 15h15
Maghreb : 17h38
Icha : 19h00

Mercredi 19 rabie el thani 1443
Sobh : 06h05
Chourouk : 07h36

DANS UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE AU PALAIS DU PEUPLE

Le Président reçoit les membres de la Cour constitutionnelle

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, lors d'une cérémonie au Palais du peuple (Alger) le président et les membres de la Cour constitutionnelle à l'occasion de leur prise de fonction.



La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmène Benabderrahmane, de l'ancien président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de Corps d'Armée Saïd Chengriha, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, des membres du gouvernement, des conseillers du président de la République et de hauts responsables. À cette occasion, le président de la République a salué les anciens présidents et membres du Conseil constitutionnel et le président et les membres de la Cour constitutionnelle. Le président et les membres de la nouvelle Cour constitutionnelle ont ensuite rejoint le Président Tebboune pour la photo de famille.

Le président et les membres de la Cour constitutionnelle avaient prêté serment, jeudi dernier, au siège de la Cour suprême au lendemain de la signature par le président de la République des décrets présidentiels portant composition de la Cour constitutionnelle, conformément aux articles 91 alinéa 7, 186 et 188 de la Constitution.

La Cour constitutionnelle est composée de membres nommés par le président de la République, à savoir Omar Belhadj (président), Leïla Aslaoui, Bahri Saadallah et Mesbah Menas, de membres élus, à savoir Djilali Miloudi de la Cour suprême et Amal Eddine

Boulenouar du Conseil d'Etat, ainsi que des professeurs de Droit constitutionnel Fatiha Benabbou, Abdelouaheb Khelif, Abbas Ammar, Abdelhafidh Oussoukine, Omar Bouafia et Mohamed Boufertas.

Le président de la Cour constitutionnelle est désigné pour un mandat unique de six (6) ans. Les autres membres remplissent un mandat unique de six (6) ans et sont renouvelés par moitié tous les trois (3) ans. Selon l'article 186 de la Constitution, la Cour constitutionnelle est composée de douze (12) membres: quatre (4) désignés par le président de la République, dont le président de la Cour, un (1) élu par la Cour suprême parmi ses membres, un (1) élu par le Conseil d'Etat parmi ses membres, et six (6) élus au suffrage parmi les professeurs de droit constitutionnel. Le président de la République détermine les conditions et les modalités d'élection de

ces membres.

La Cour constitutionnelle est, aux termes de l'article 185 de la Constitution, une institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution. Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. Parmi ses attributions, figure l'examen des recours relatifs aux résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum et proclame les résultats définitifs de toutes ces opérations. De même qu'elle peut être "saisie d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat".

R. N.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

ASSISES NATIONALES DE LA REFONDATION AU MALI L'Accord issu du processus d'Alger au menu

Les Assises nationales de la refondation (ANR) au Mali dans leur phase locale au niveau des six communes du district de Bamako et dans les cercles et régions de l'intérieur portent sur treize thématiques, dont l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger.

Cette première phase qui s'étalera sur trois jours, articulera ses travaux sur les termes de références « validés et mis en circulation par le gouvernement », selon des médias maliens il s'agit de trouver les voies et moyens nécessaires pour résoudre entre Maliens les problèmes sécuritaires et sociopolitiques auxquels ils font face depuis 2012. Le gouvernement qui trouve indispensable d'œuvrer à la « refondation des structures de l'État », celle-ci, doit passer nécessairement la tenue de cette phase préparatoire des ANR, au niveau non seulement des communes,

mais aussi les cercles et régions durant ces trois jours. Cela constitue « une opportunité pour le peuple malien de se concerter autour de la vision du changement, des réformes globales nécessaires, et l'identification des besoins et exigences de l'heure. Ces assises nationales, dont le rendez-vous de sa phase finale, est prévu du 20 au 26 décembre prochains, seront placées sous l'égide de la Présidence de la transition malienne et ayant pour objectif principal d'« engager un véritable processus de refondation du Mali », sur la base des leçons du douloureux passé du peuple malien et qui sera sanctionné par une synthèse des conclusions, recommandations et résolutions des différentes rencontres tenues dans ce sillage, qu'il s'agisse de forums, assises nationales, états généraux, conférence d'entente nationale, dialogue national inclusif,

journeys de concertations nationales sur la transition. Un processus qui aboutira à « proposer un nouveau contrat national de stabilité sociale, politique, sécuritaire et économique en matière de gouvernance », et d'avoir aussi « une compréhension commune des enjeux et défis pour le meilleur choix des réformes escomptées », par l'ensemble des Maliens. Et c'est dans ce cadre que les présentes assises nationales qui se pencheront sur la souveraineté nationale, la justice et les droits de l'Homme, la politique de bonne gouvernance la défense et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la politique étrangère et la coopération internationale, l'intégration africaine, le dialogue social, les réformes sociales, les questions humanitaires, les élections, la paix, la réconciliation nationale et l'Accord d'Alger.

R.I.

LES FORCES SIONISTES ONT PRIS D'ASSAUT SON DOMICILE

Le gouverneur d'El-Qods occupée et sa famille agressés

Les forces d'occupation israéliennes ont pris d'assaut, hier, à l'aube la maison du gouverneur d'El-Qods occupée, Adnan Ghaïth, l'agressant ainsi que sa famille, comme le rapporte des témoignages de Palestiniens relayés par des médias. Dans les détails, une force de l'«unité Yamam» israélienne a pris d'assaut la maison de la famille Ghaïth à Silwan occupée, arrêté quatre jeunes hommes et sévèrement battu Ghaïth et les membres de sa famille. En outre, de multiples affrontements ont éclaté dans la soirée de dimanche, dans les quartiers et les villes d'El-Qods occupée, en réponse aux colons sionistes qui ont pris d'assaut la vieille ville et menacé de mener des attaques contre les habitants palestiniens de la ville occupée. Les forces d'occupation ont tiré des grenades assourdissantes sur les maisons et les véhicules des Palestiniens de Silwan occupée, tandis que de violents affrontements ont éclaté au poste de contrôle du camp de Shuafat, à la suite d'une marche qui a eu lieu dans les rues du camp en soutien au martyr palestinien Fadi Abu Shkaydam, tué par les Israéliens. Les forces de sécurité de l'entité sioniste ont également pris d'assaut la ville d'Isawiya occupée, où elles ont arrêté le jeune palestinien, Hussein Atiya. Des dizaines de jeunes et d'habitants palestiniens ont suffoqué, suite aux tirs des grenades par les soldats israéliens, au hasard sans distinction, sur des zones d'habitation des familles palestiniennes. Au même moment, des dizaines de colons sionistes ont organisé une marche provocatrice dans les rues de la vieille ville occupée, de Bab al-Khalil à Bab al-Silsila, après qu'un soldat israélien a été tué et d'autres ont été blessés, à la suite des tirs du résistant palestinien, le martyr, Fadi Abu Shkaydam, au niveau de Bab al-Silsila, à El-Qods occupée, une opération qui a mis en branle le système de sécurité de l'entité sioniste, encore une fois, après l'opération de l'évasion des six détenus palestiniens, via le tunnel qu'ils ont creusé, dans une des prisons les plus sécurisées d'Israël.

R. I.

SOUS-RIRE

